



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9547^e séance

Mardi 13 février 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidents : M. Ali/M. Todd. (Guyana)

Membres :

Algérie	M. Cherfa
Chine	M. Zhang Jun
Équateur	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique	M. Regan
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Japon	M. Hosaka
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Afonso
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone	M. Kanu
Slovénie	M ^{me} Štiglic
Suisse	M ^{me} Baumann

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire

Lettre datée du 6 février 2024, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de la République coopérative du Guyana auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2024/146)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire

Lettre datée du 6 février 2024, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de la République coopérative du Guyana auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2024/146)

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, aux chefs d'État, aux ministres et aux autres représentantes et représentants de haut niveau qui sont dans la salle aujourd'hui. Leur présence souligne l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Afrique du Sud, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Belize, État plurinational de Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Canada, Chili, Croatie, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Éthiopie, Géorgie, Grèce, Guatemala, Haïti, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Liechtenstein, Maldives, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mexique, États fédérés de Micronésie, Myanmar, Nauru, Nigéria, Norvège, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Singapour, Soudan du Sud, Suriname, Thaïlande, Tonga, Türkiye, Ukraine, Vanuatu et Viet Nam.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Simon Stiell, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; M^{me} Beth Bechdol, Directrice générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; et M^{me} Jimena Leiva Roesch, Directrice des initiatives mondiales et du programme sur la paix, le climat et le développement durable, International Peace Institute.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également les personnes suivantes à participer à la présente séance :

M. Stavros Lambrinidis, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, et M^{me} Laetitia Courtois, Observatrice permanente et Cheffe de la Délégation du Comité international de la Croix-Rouge auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/146, qui contient le texte d'une lettre datée du 6 février 2024, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de la République coopérative du Guyana auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je remercie le Gouvernement du Guyana de nous avoir réunis pour examiner les effets de la crise climatique et de l'insécurité alimentaire sur la paix et la sécurité mondiales.

Le chaos climatique et les crises alimentaires font peser des menaces de plus en plus graves sur la paix et la sécurité mondiales. Il est donc tout à fait légitime que ces questions soient traitées par le Conseil. La crise alimentaire mondiale et son cortège de famines et de souffrances font vivre un véritable enfer à de nombreuses personnes parmi les plus pauvres de la planète. La crise climatique s'accélère avec une puissance meurtrière ; l'année dernière a été la plus chaude jamais enregistrée. Ces deux crises compromettent la paix. La famine favorise les troubles. Au Portugal, nous avons un dicton qui dit que « quand il n'y a pas de pain à la maison, tout le monde se dispute et personne n'a raison ». Les catastrophes climatiques et les conflits exacerbent les inégalités, mettent en péril les moyens de subsistance et obligent les populations à quitter leur foyer. Cela peut créer des tensions, alimenter la méfiance et provoquer le mécontentement ; et la diminution des ressources et les déplacements massifs peuvent intensifier la concurrence. Des conflits peuvent éclater facilement lorsque les tensions sont fortes, les institutions faibles et les populations marginalisées. Ce sont les femmes et les filles qui paient le plus lourd tribut. Elles sont également les premières touchées lorsque la nourriture vient à manquer et que des catastrophes climatiques surviennent.

Dans le même temps, le climat et les conflits sont deux des principaux moteurs de la crise alimentaire mondiale. Là où les guerres font rage, la faim prévaut, que ce soit en raison des déplacements de population,

de la destruction de l'agriculture, des dommages causés aux infrastructures ou des politiques de déni délibérées. Pendant ce temps, le chaos climatique met en péril la production alimentaire partout dans le monde. Les inondations et les sécheresses détruisent les cultures, les changements océaniques perturbent la pêche, l'élévation du niveau de la mer dégrade les terres et les sources d'eau douce, et les variations climatiques ruinent les récoltes et favorisent l'apparition de nuisibles. En 2022, le climat et les conflits ont été les premières causes d'insécurité alimentaire aiguë pour près de 174 millions de personnes. Dans de nombreux cas, ces facteurs se combinent pour frapper deux fois plus durement les populations.

Je suis consterné par les nombreux exemples illustrant le lien dévastateur qui existe entre faim et conflits dans le monde dans lequel nous vivons. En Syrie, près de 13 millions de personnes se couchent le ventre vide après une décennie de guerre et un terrible tremblement de terre. Au Myanmar, les conflits et l'instabilité politique ont entraîné un recul des progrès accomplis sur la voie de l'élimination de la faim. À Gaza, personne ne mange à sa faim. Parmi les 700 000 personnes qui souffrent le plus de la faim dans le monde, quatre sur cinq vivent sur cette minuscule bande de terre. Dans de nombreux endroits, les catastrophes climatiques ajoutent encore une dimension supplémentaire au problème. Les 14 pays les plus menacés par les changements climatiques sont tous en proie à un conflit. Treize d'entre eux font face à une crise humanitaire cette année. En Haïti, les ouragans viennent aggraver la violence et l'anarchie pour engendrer une crise humanitaire qui touche des millions de personnes. En Éthiopie, la sécheresse succède directement à la guerre. On estime que près de 16 millions de personnes auront besoin d'une aide alimentaire cette année. Les réfugiés du conflit au Soudan voisin font peser une pression supplémentaire sur des ressources déjà limitées. Au Sahel, la hausse des températures provoque des tensions. Elle entraîne l'assèchement des sources d'eau, la destruction des pâturages et la ruine des petites exploitations agricoles, composantes essentielles des économies locales. Dans un contexte d'instabilité politique durable, tout cela donne lieu à des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Parallèlement à cela, le monde risque de subir une nouvelle hausse du prix des denrées alimentaires à l'heure où l'accès au canal de Panama est restreint du fait des sécheresses et où la violence se répand en mer Rouge, ce qui sème la confusion dans les chaînes d'approvisionnement.

Si nous restons les bras croisés, la situation continuera de se dégrader. Les conflits se multiplient. La crise climatique ne peut que dégénérer à mesure que les

émissions continuent d'augmenter. L'insécurité alimentaire aiguë s'aggrave d'année en année. Le Programme alimentaire mondial estime que plus de 330 millions de personnes ont été touchées en 2023. Il a également mis en garde contre une grave détérioration de la situation dans 18 foyers de famine au début de cette année. Pour éviter cette multiplication des menaces contre la paix et la sécurité internationales, nous devons intervenir et agir immédiatement pour rompre les liens funestes qui existent entre les conflits, le climat et l'insécurité alimentaire.

Premièrement, toutes les parties à tous les conflits doivent respecter le droit international humanitaire. Bien trop souvent, elles ne le font pas. La résolution 2417 (2018), sur la protection des civils en période de conflit armé, est claire : les biens essentiels à la survie des civils doivent être protégés. Affamer des civils peut constituer un crime de guerre. Et le personnel humanitaire doit pouvoir accéder librement aux civils dans le besoin. Le Conseil a un rôle essentiel à jouer pour ce qui est d'exiger le respect de cette résolution et d'amener ceux qui enfreignent ses dispositions à rendre des comptes.

Deuxièmement, nous devons financer intégralement les opérations humanitaires afin d'éviter que les catastrophes et les conflits n'exacerbent encore la faim. L'an dernier, les opérations humanitaires ont été financées à moins de 40 %. Environ le tiers des fonds destinés à ces opérations a été pré-affecté à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Troisièmement, nous devons créer les conditions nécessaires au règlement des conflits et à la préservation de la paix, au sein des pays et entre eux. L'exclusion, les inégalités et la pauvreté augmentent le risque de conflit. La solution consiste à redoubler d'ardeur sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable, notamment de l'objectif visant à éliminer la faim. Nous devons investir massivement dans une transformation juste qui favorise des systèmes alimentaires sains, équitables et durables. Les gouvernements, les entreprises et les sociétés doivent travailler de concert pour faire en sorte que ces systèmes deviennent une réalité.

Aujourd'hui, nous constatons une disparité choquante entre la répartition des ressources et les besoins : au niveau mondial, près d'un tiers des denrées alimentaires sont gaspillées, alors que des centaines de millions de personnes se couchent chaque soir le ventre vide. La consommation, la production et la distribution des denrées alimentaires sont responsables d'environ un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Nous devons mettre en place des systèmes alimentaires

qui nourrissent l'humanité sans détruire la planète. Cela signifie qu'il faut faire converger l'action climatique et la transformation des systèmes alimentaires, comme je l'ai demandé en juillet dernier à l'occasion de la réunion-bilan à l'échelle des Nations Unies sur la transformation des systèmes alimentaires, afin de contribuer à garantir le développement durable et des moyens de subsistance décentes et à assurer la bonne santé de l'humanité et de la planète. Pour ce faire, nous devons travailler main dans la main et faire participer toutes les populations, notamment les femmes, les jeunes et les communautés marginalisées, à la prise de décisions. Nous devons également mettre en place et financer des systèmes de protection sociale afin de protéger les moyens de subsistance et de garantir un accès minimum aux services et aux ressources.

Et nous devons renforcer et renouveler les cadres relatifs à la paix et à la sécurité mondiales. Il est essentiel que nous tirions le meilleur parti du Sommet de l'avenir qui se tiendra plus tard dans l'année, au cours duquel les États Membres examineront le projet de Nouvel Agenda pour la paix. Cet instrument présente une vision globale de la paix dans un monde en constante évolution, fondée sur la prévention et le droit international et ancrée dans les droits humains. En outre, il tient compte des liens qui existent entre le développement durable, l'action climatique et la paix.

Quatrièmement, nous devons maîtriser la crise climatique afin de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré Celsius, parce qu'agir pour le climat, c'est agir pour la sécurité alimentaire et agir pour la paix. Les nations du Groupe des Vingt doivent montrer la voie en direction de l'abandon progressif et juste des combustibles fossiles à l'échelle mondiale, conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux contextes nationaux différents. Et d'ici à 2025, tous les pays doivent élaborer de nouveaux plans d'action nationaux pour le climat ou fixer de nouvelles contributions déterminées au niveau national, en faisant preuve d'ambition et en veillant à être en phase avec la limite de 1,5 degré. Nous devons également nous pencher sérieusement sur la question de l'adaptation. Il faut que chaque personne sur Terre soit protégée par un dispositif d'alerte rapide d'ici à 2027, et que les alertes rapides donnent lieu à des interventions rapides, et il faut financer l'adaptation comme il se doit. Les pays développés doivent préciser de quelle manière ils prévoient d'honorer leur promesse d'allouer 40 milliards de dollars par an au financement de l'adaptation d'ici à 2025. Ils doivent aussi expliquer comment le déficit de financement sera comblé. Nous avons également besoin de contributions substantielles au nouveau fonds pour les pertes et les préjudices, établi à la vingt-huitième session

de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Et nous devons aider les institutions locales à prendre l'initiative de réduire les risques de catastrophe dans leurs régions.

(l'orateur poursuit en français)

Cinquièmement, nous devons agir en matière de financement. La réalisation des objectifs de développement durable représente sans conteste le meilleur moyen de prévenir les conflits, mais cela demande des investissements. Aujourd'hui, accablés par la crise du coût de la vie et des niveaux d'endettement insoutenables, de nombreux pays en développement ne peuvent tout simplement pas se permettre d'investir dans l'action climatique, dans des systèmes alimentaires résilients ou dans d'autres priorités en matière de développement durable. J'ai proposé un plan de relance des objectifs de développement durable, à hauteur de 500 milliards de dollars par an, pour un financement abordable et à long terme du développement durable et de l'action climatique. Pour cela, il faut prendre des mesures urgentes en matière de dette, en accordant du répit aux pays qui devront faire face à des remboursements écrasants au cours des trois prochaines années. Il faut également recapitaliser les banques multilatérales de développement et changer leurs modèles économiques afin de leur permettre de mobiliser bien plus de financements privés à un coût raisonnable pour les pays en développement. Dans le même temps, les pays en développement doivent donner la priorité aux dépenses relatives à la réalisation des objectifs de développement durable. Il est affligeant de voir des gouvernements dépenser sans compter dans l'armement, tout en réduisant en peau de chagrin les budgets consacrés à la sécurité alimentaire, à l'action climatique et au développement durable en général.

Enfin, nous devons cibler les points de convergence entre l'insécurité alimentaire, le climat et les conflits. Nous devons créer des partenariats, des politiques publiques et des programmes qui permettent de répondre à ces enjeux de façon simultanée, par exemple en prenant en compte les risques climatiques et la sécurité alimentaire dans la consolidation de la paix, ou en investissant dans les programmes d'adaptation climatique qui aident les populations à gérer les ressources communes. Le mécanisme de sécurité climatique de l'ONU a été conçu pour prendre en compte les liens entre le climat, la paix et la sécurité dans notre travail. L'initiative Convergence a été lancée l'année dernière pour aider les pays à associer l'action climatique et la transformation des systèmes alimentaires. Nous devons également veiller à ce que le financement de l'action climatique atteigne les personnes et les lieux en proie à des conflits. Le Fonds pour la consolidation de la paix peut servir de catalyseur afin de mobiliser d'autres partenaires et de faire

de cette ambition une réalité. Et je demande au Conseil de sécurité de réfléchir à la meilleure façon de faire face aux menaces interdépendantes qui pèsent sur le climat, la sécurité alimentaire et la paix et la sécurité internationales.

(l'orateur reprend en anglais)

Le message est clair : nous pouvons briser le lien funeste qui existe entre la faim, le chaos climatique et les conflits, et conjurer la menace que ces calamités font peser sur la paix et la sécurité internationales. Il est temps d'agir pour y parvenir et pour bâtir un avenir viable et durable, dans lequel l'humanité sera débarrassée de la faim et du fléau de la guerre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Stiell.

M. Stiell (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier aujourd'hui le Guyana d'avoir porté ce sujet important à l'attention du Conseil de sécurité, car cela ne fait aucun doute : moins on en fait pour lutter contre les changements climatiques, plus le Conseil devra s'occuper de conflits. Il y a quelques années encore, le monde croyait que nous pourrions éliminer la faim. Aujourd'hui, une personne sur 10 dans le monde souffre déjà de faim chronique. Ce chiffre est inacceptable. Si les changements climatiques s'accroissent, la situation ne fera qu'empirer.

Les changements climatiques contribuent à l'insécurité alimentaire et aux conflits. Une action rapide et soutenue visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience s'impose d'urgence pour éviter que ces deux phénomènes n'échappent à tout contrôle. Le monde se réchauffe, et rapidement. Les régimes pluviométriques sont en train de changer. Et les tempêtes sont de plus en plus intenses et bien plus destructrices. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, la production alimentaire est déjà inférieure à ce qu'elle aurait été en l'absence de changements climatiques. Et dans un avenir assez proche, nous risquons de subir d'énormes chocs de l'offre, avec des récoltes qui seront mauvaises de manière simultanée dans les principaux pays producteurs. Si le réchauffement se poursuit, la production alimentaire diminuera dans de nombreux pays. Dans d'autres, il n'y aura pratiquement aucune production. Des pénuries alimentaires, une flambée des prix et des famines sont à craindre. En l'absence d'action climatique, ces phénomènes sont presque certains.

Les liens entre la faim et les conflits sont bien établis. Dans le passé, les émeutes autour du pain ont alimenté des révolutions et renversé des gouvernements. La

concurrence pour les terres arables s'intensifie en période de chaleur et de sécheresse. Les pénuries alimentaires alimentent la violence intercommunautaire à l'intérieur des pays et entre eux. La combinaison des changements climatiques, de la faim et de la guerre est dévastatrice. Il n'y a pas de sécurité nationale sans sécurité alimentaire ; et il n'y aura pas de sécurité alimentaire sans une action renforcée pour mettre fin aux changements climatiques.

Mais je ne suis pas ici aujourd'hui uniquement pour exposer des problèmes, car pour tous ces problèmes, il existe des solutions et des moyens d'avancer, à la fois au sein de cette instance et dans d'autres, notamment le processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, notre mandat ne couvre pas la prise de décision concernant la paix et la sécurité. Nous pouvons reconnaître, dans nos rapports, le rôle que jouent les changements climatiques et l'insécurité alimentaire pour ce qui est d'alimenter les conflits, et nous le faisons. Nous pouvons nouer des partenariats et une collaboration pour lutter contre les facteurs aggravants.

Mais je pense que le Conseil de sécurité a également un rôle à jouer. Nous devons reconnaître qu'il est possible de faire davantage, plutôt que d'espérer que le problème disparaisse, ce qui, bien sûr, n'arrivera pas. Le Conseil doit solliciter régulièrement des informations sur les risques liés à la sécurité climatique. Le secrétariat de la Convention-cadre sur les changements climatiques peut contribuer à la préparation de ces informations actualisées. Mais en définitive, cette instance doit être informée en temps réel de l'évolution de ces facteurs de crise afin de contribuer à une meilleure prise de décision. Par exemple, la programmation des fonds verticaux qui tient désormais compte des conflits doit également tenir compte des changements climatiques. Du point de vue de la Convention-cadre sur les changements climatiques, les plans nationaux d'adaptation, le financement de l'action climatique et de nouvelles contributions déterminées au niveau national, plus ambitieuses, peuvent réduire notre vulnérabilité et, conjugués aux mesures décrites par d'autres ici, contribuer à prévenir la faim et les conflits. Qu'il me soit permis de passer en revue chacun de ces outils importants.

Chaque pays doit mettre en œuvre un plan d'adaptation aux changements climatiques afin de protéger sa population, ses moyens de subsistance et la nature contre l'aggravation des effets des changements climatiques. Tous les plans nationaux d'adaptation qui nous ont été

présentés à ce jour font de l'amélioration de la sécurité alimentaire une priorité absolue. Investir dans la résilience et l'adaptation face aux changements climatiques, y compris la transition vers des pratiques agricoles axées sur une production alimentaire régénératrice, tout en œuvrant à l'entretien et à la conservation de la nature, permettra non seulement d'atténuer les dégâts causés par les phénomènes climatiques extrêmes, mais peut aussi permettre d'assurer la sécurité alimentaire à l'avenir de manière durable et universelle, sans laisser personne de côté. À la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Doubaï, les pays sont convenus qu'il était temps d'investir dans l'élaboration, la mise à l'essai et la mise en œuvre de plans d'adaptation aux changements climatiques pour les systèmes alimentaires, allant de la plantation de nouvelles cultures à l'amélioration de l'information et de la communication météorologiques. Les pays ont besoin d'argent pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation, en particulier les pays en développement vulnérables aux chocs climatiques.

Nombre de ces pays sont déjà aux prises avec des problèmes de pénurie, des situations de fragilité et des conflits, mais nous sommes confrontés à des déficits de financement importants s'agissant de l'action climatique. Et les besoins en matière de financement de l'adaptation sont au moins 10 fois plus importants que les flux financiers publics internationaux actuels. Les pays en développement, à l'exception de la Chine, ont besoin de 2 400 milliards de dollars chaque année pour construire des économies fondées sur les énergies propres et s'adapter aux effets des changements climatiques. Ce sont des montants élevés, mais ce sont des investissements dans l'avenir. Ils sont dérisoires par comparaison avec les coûts de plus en plus élevés des crises et des conflits. Contrairement à la reconstruction après une guerre ou une catastrophe naturelle, le financement de l'adaptation est productif. Il s'agit d'un investissement dans des sociétés meilleures. Le financement de l'action climatique est un investissement dans des économies florissantes et dans l'abondance, plutôt que dans la pénurie, et un investissement pour prévenir les conditions qui sont à l'origine des conflits. S'il est bien géré, le financement de l'action climatique profitera aux pays aux besoins humanitaires importants. Mais les flux financiers à destination des États extrêmement fragiles et en proie à des conflits sont insuffisants aujourd'hui. Cela aussi doit changer.

S'il est désormais impératif de s'adapter à un monde qui se réchauffe, nous devons également faire tout ce qui est en notre pouvoir pour limiter les hausses de température

dangereuses. Les contributions déterminées au niveau national et les objectifs et plans nationaux en matière de climat constituent nos outils à cette fin. Les plans d'action doivent être alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris, prendre en compte chaque gaz à effet de serre et détailler la manière dont la transition se fera dans chaque secteur de l'économie. À la lumière du débat d'aujourd'hui, ils doivent aussi inclure des mesures destinées à protéger la sécurité alimentaire. Tous les pays doivent présenter ces nouveaux plans d'ici le début de l'année prochaine. Ces plans doivent être ambitieux et préserver la possibilité de limiter le réchauffement à 1,5 °C. Les investissements dans l'adaptation, la résilience et les énergies propres peuvent favoriser la prospérité et la sécurité alimentaire et contribuer à prévenir de futurs conflits. Si elle est bien menée, l'action climatique peut contribuer à la consolidation de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Stiell de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Bechdol.

M^{me} Bechdol (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi commencer par remercier le Président du Guyana d'avoir organisé la présente séance et d'avoir invité l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à prendre la parole.

Le climat et les conflits sont les questions les plus importantes en ce qui concerne les mesures à prendre d'urgence pour lutter contre l'insécurité alimentaire mondiale. Les éléments de preuve scientifiques et les orientations politiques sont clairs. Les changements climatiques compromettent la sécurité alimentaire et leurs effets constituent une menace croissante pour la paix et la sécurité internationales. Ils ont des conséquences alarmantes sur les personnes et la planète, ainsi que sur ce que je voudrais aborder ce matin, à savoir les systèmes agroalimentaires, c'est-à-dire sur comment et quand nous produisons, récoltons, transformons et stockons nos denrées alimentaires. L'augmentation des températures, la modification des régimes des précipitations et la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes sont d'ores et déjà une réalité et s'intensifient. La crise climatique n'épargne personne, mais elle ne touche pas tout le monde au même degré ou de la même manière. Nous savons que les populations les plus menacées sont celles qui dépendent de l'agriculture et des ressources naturelles. Elles vivent dans des zones rurales et sont elles-mêmes agricultrices. Leurs moyens de subsistance sont très exposés et vulnérables aux effets des changements climatiques, ce qui limite leur capacité d'y faire face et les expose à des conflits liés à la raréfaction de ces ressources naturelles.

Des moyens de subsistance solides et viables sont indispensables pour atténuer les risques de sécurité liés au climat. Lorsque ces moyens sont menacés, il existe un risque important de voir les changements climatiques contribuer au risque de conflit. La FAO, en tant qu'institution technique spécialisée du système des Nations Unies qui s'occupe spécifiquement de l'alimentation et de l'agriculture, est confrontée de plus en plus souvent à ce genre de cette situation. Nous l'avons entendu à maintes reprises : il n'y a pas de sécurité alimentaire sans paix, ni de paix sans sécurité alimentaire. Mais aujourd'hui, nous sommes de plus en plus confrontés aux effets des changements climatiques. Nous avons vu de nos propres yeux comment les conflits entraînent la faim et la malnutrition, et ce n'est pas une coïncidence si la moitié des personnes souffrant de la faim dans le monde vivent dans des zones touchées par un conflit. Selon le *Rapport mondial sur les crises alimentaires 2023*, les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la faim dans le monde sont les conflits et les changements climatiques. En effet, 258 millions de personnes dans 58 pays font face à une situation d'insécurité alimentaire aiguë, qui correspond à la phase 3 ou plus du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Et plus des deux tiers d'entre elles, soit 174 millions de personnes, se trouvent dans cette catégorie à cause des conditions climatiques et des conflits. Bien qu'il n'y ait pas de lien de causalité direct entre les deux, il est clairement établi que les changements climatiques augmentent les risques et les facteurs de conflit et d'instabilité tels que les conflits liés à la terre et à l'eau, et que les conflits contribuent à la vulnérabilité face aux changements climatiques, en particulier pour les personnes qui sont forcées de quitter leur foyer et de migrer. Au moins 70 % des pays les plus vulnérables face aux changements climatiques figurent également parmi les plus fragiles sur le plan politique et économique.

Les changements climatiques réduiront à néant les progrès accomplis dans la lutte contre la faim et, à mesure qu'ils s'intensifieront, ils créeront de nouvelles perturbations et continueront d'être un facteur de conflit. Selon les projections, 10 % des zones qui conviennent actuellement pour les grandes cultures et l'élevage dans le monde pourraient être inadéquates du point de vue climatique d'ici le milieu du siècle, dans le cadre de scénarios à forte émission de gaz à effet de serre. Il s'agit d'une nouvelle réduction de zones déjà limitées dont nous dépendons pour produire notre nourriture. Ce scénario concerne tous les agriculteurs, y compris les petits exploitants, les pasteurs, les exploitants forestiers et les pêcheurs, qui subissent de plein fouet les effets des changements climatiques du fait de leur dépendance aux ressources naturelles, au sol, à l'eau et à la terre. C'est ce que je constate dans la ferme de ma famille,

située dans le Midwest, aux États-Unis, et c'est ce que j'ai pu observer directement dans des pays comme l'Afghanistan, le Kenya, la Somalie, l'Ouganda et d'autres.

Les conflits portent atteinte à la capacité des communautés de produire de la nourriture et d'y avoir accès. Ils réduisent les rendements et la productivité agricoles. Ils déplacent les agriculteurs de leurs terres. Ils détruisent les biens agricoles, perturbent les marchés et les services, augmentent les prix et introduisent de nouveaux risques pour la santé humaine. Nous devons donner aux agriculteurs et aux populations les moyens de se préparer et de réagir à ces crises et de s'en remettre rapidement. Il faut que nous les aidions à renforcer leur résilience. De fait, nous pouvons constater les résultats de ces efforts dans un endroit comme l'Afghanistan, où nous commençons à voir une diminution notable du nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë. Nous savons que ces approches peuvent fonctionner ; nous devons simplement en élargir la portée. Le Fonds pour la consolidation de la paix, établi par le Secrétaire général, répond efficacement à la nécessité de briser les liens entre changements climatiques et conflits et de remédier aux effets de la concurrence accrue pour les ressources naturelles. Cela fonctionne. La FAO reste déterminée à soutenir les projets de ce genre et à renforcer la collaboration avec les partenaires.

Qu'il me soit permis de donner seulement quelques exemples qui illustrent la relation complexe, contextuelle et multidimensionnelle entre les changements climatiques et les conflits.

En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, la transhumance transfrontalière est une pratique pastorale de tradition ancienne. Il s'agit du moment où la saison venue, les éleveurs migrent, traversant des frontières avec leur bétail en quête d'eau et de pâturages. Cela se faisait dans la paix, mais les changements climatiques et les pressions qui s'exercent sur l'environnement et la sécurité ont modifié ces routes migratoires. Il s'ensuit des tensions qui augmentent entre les communautés agricoles et pastorales, souvent en lien avec des rivalités croissantes autour de ressources naturelles déjà rares, comme l'eau et les terres, ou des dommages subis par les cultures. Le problème se pose au Burkina Faso, au Mali et au Niger, où la FAO et l'Organisation internationale pour les migrations s'emploient de concert à limiter les conflits violents liés à la transhumance au moyen d'un système d'alerte et de mécanismes de gestion des conflits.

Ce n'est là qu'un aperçu de notre travail avec les éleveurs. Toutefois, comme on le sait, les changements climatiques et les conflits touchent tous les secteurs de

l'agriculture, pas seulement l'élevage. Ils touchent également la production agricole, la pêche et l'exploitation forestière, qui sont intimement et inextricablement liées au climat, et ils compliquent encore l'accès aux ressources naturelles.

Au Yémen, la FAO mène un projet sur le principe de l'eau au service de la paix, qui contribue à atténuer les conflits liés à l'eau, les femmes y jouant souvent un rôle d'agentes de règlement des conflits. Le projet, qui repose sur une incitation à travailler en échange d'une rémunération, est axé sur la remise en état des canaux d'irrigation pour les communautés participantes dans les zones protégées où l'eau abonde lorsqu'il pleut. Il mise sur la mobilisation des communautés agricoles pour régler les différends locaux concernant l'allocation des ressources hydriques en amont et en aval.

Les changements climatiques, avec les risques qu'ils font peser sur la sécurité, ne s'arrêtent pas aux frontières géographiques. Une coopération s'impose donc à tous les niveaux pour garantir une gestion pacifique et durable des ressources partagées.

Pour terminer, j'ai cinq mesures à recommander pour continuer d'avancer sur cette question.

Premièrement, nous devons donner la priorité aux investissements. Il nous faut mettre en place des systèmes agroalimentaires résilients face aux changements climatiques et des approches locales qui contribuent à la consolidation et à la pérennisation de la paix, en faisant fond sur l'adaptation aux changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe et la participation des populations.

Deuxièmement, nous devons demander aux entités des Nations Unies de procéder régulièrement à des analyses et de rendre compte des risques et des interactions en ce qui concerne les changements climatiques. Des interventions ciblées requièrent des données et des informations.

Troisièmement, nous devons améliorer la coordination stratégique à tous les niveaux et tirer parti des mécanismes existants, tels que le mécanisme de sécurité climatique des Nations Unies et le mécanisme de coordination de la sécurité climatique de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Quatrièmement, nous devons créer des postes de conseillers spécialisés pour le climat et la paix et la sécurité dans davantage de missions des Nations Unies, en particulier celles opérant dans des régions particulièrement exposées aux changements climatiques.

Enfin, nous devons mettre en place des pôles régionaux pour le climat et la paix et la sécurité, comme l'a

fait le Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique.

Pour terminer, je tiens à dire simplement que nous ne pouvons pas négliger l'agriculture comme moyen majeur de faire face aux menaces grandissantes que constituent les changements climatiques et les conflits et leurs répercussions sur la sécurité alimentaire. Il est temps de nous concentrer sur les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les sylviculteurs, soit les gens qui nourrissent le monde. Nous ne pouvons pas nous permettre de les laisser de côté.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Bechdol de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Leiva Roesch.

M^{me} Leiva Roesch (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invitée aujourd'hui et d'avoir fait de cette question une priorité pour le Guyana.

Il y a 10 ans, j'étais assise à cette table en forme de fer à cheval en tant que membre élue de la délégation guatémaltèque. C'est un grand honneur pour moi de m'exprimer maintenant au nom de l'International Peace Institute. Je suis bien placée pour savoir combien il est difficile de comprendre exactement ce que les changements climatiques ont à voir avec le Conseil de sécurité. Le chemin est très long, et j'ai moi-même fait partie un temps des sceptiques. Les changements climatiques se distinguent vraiment des autres questions dont le Conseil est saisi. Il ne s'agit pas de bruits de bottes, ni d'un ennemi que nous pouvons condamner, désigner ou sanctionner. Les changements climatiques remettent en cause toutes nos représentations habituelles de l'ennemi constitué comme tel, et c'est précisément pour cette raison qu'ils pourraient en fait unir l'humanité.

Les changements climatiques sont de loin la question sur laquelle les pays coopèrent le plus et qui contribue le plus à l'épanouissement du multilatéralisme. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est le centre de l'action diplomatique face aux changements climatiques, mais la Convention et l'Accord de Paris ne s'occupent pas de paix et de sécurité, qui sont du ressort du Conseil, et M. Stiell l'a souligné également. La question est de savoir comment le Conseil peut répondre aux appels lancés par tant de pays en développement, du Niger à la République dominicaine, dont le Président est parmi nous aujourd'hui, en passant par le Mozambique et les États insulaires du Pacifique, et à présent le Guyana. Les pays sont nombreux à taper à la porte du Conseil. Quand répondra-t-il ? La question n'est pas de savoir s'il répondra, mais quand il le fera.

La planète se réchauffe à toute vitesse, et nous nous approchons dangereusement d'une augmentation de 1,5 °C. Le plus haut organe scientifique dans le domaine du climat ne laisse pas planer le doute sur la manière dont tous nos systèmes humains seront touchés une fois que nous aurons franchi ce seuil. Ce n'est pas de la science-fiction, mais ces scénarios sont difficiles à imaginer, tant ils sont apocalyptiques. Pour tous ceux d'entre nous qui sont parents, ou oserais-je dire pour certains, grands-parents, cela devrait nous glacer le sang. Mais cela veut-il dire que nous préférons ne pas y penser ? Les océans et les forêts, nos principaux puits de carbone, ne seront bientôt plus en mesure de nous fournir ce noble service. La chaleur extrême sera bientôt une réalité insupportable, compromettant les cultures, l'eau et jusqu'à notre survie même. Les déplacements humains seront sans précédent, d'une ampleur telle que nous n'en avons jamais connue, alors que notre bilan en matière de migration est consternant. Les récifs coralliens d'eau chaude cesseront d'exister, ce qui aura de profondes répercussions sur les stocks halieutiques mondiaux et les pays qui en dépendent. Et à mesure que des terres et des îles disparaissent en raison de l'élévation du niveau de la mer, des cultures entières sont au bord de l'extinction, leurs foyers ancestraux engloutis par les vagues.

Dès lors, quel est le rôle du Conseil de sécurité ?

Premièrement, nous devons repenser le lien entre souveraineté et perte de territoires, tel que consacré par les Principes de Montevideo, étant donné que les États insulaires auront besoin de conserver leur souveraineté même quand ils auront perdu leurs terres. Le recul sur la question du climat au Conseil a laissé un grand vide en termes de responsabilité, notamment pour les petits États insulaires en développement qui ne font pas l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil mais qui sont pourtant exposés à cette menace existentielle.

Si nous restons sur la trajectoire d'un réchauffement supérieur à 1,5 °C, les pays subiront des phénomènes météorologiques extrêmes, des catastrophes et des chocs économiques. Pour beaucoup de pays à revenu intermédiaire, cela s'ajoutera à une dette élevée et à des règles injustes en matière de commerce et de finance à l'échelle mondiale, comme le Secrétaire général l'a mentionné. Ces effets des changements climatiques amplifient les inégalités, de telle sorte que les femmes, les enfants et les personnes en situation de handicap sont touchés de façon disproportionnée. Les personnes pauvres et vulnérables seront encore plus pauvres et plus vulnérables.

Le Conseil de sécurité n'a pas pour rôle de se substituer à la Convention-cadre, mais plutôt d'examiner

comment les changements climatiques aggravent les réalités existantes en matière de paix et de sécurité, à la fois dans les pays figurant à son ordre du jour et ailleurs. Pour cela, il a la possibilité d'invoquer l'Article 34 de la Charte des Nations Unies, qui dispose, en paraphrasant, que le Conseil peut enquêter sur toute situation qui pourrait entraîner un désaccord entre nations ou engendrer un différend ou une situation susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité. J'insiste une fois encore sur les mots « peut enquêter sur toute situation ». Les membres du Conseil pourraient mettre en place un organe d'enquête provisoire afin de mieux comprendre le lien entre sécurité alimentaire, climat et conflits aux niveaux de réchauffement actuels. La mise en place d'un tel organe en vertu de l'Article 34 pourrait aider à préciser, de façon sérieuse et scientifique, le rôle du Conseil à cet égard. Il faudrait un espace qui couvre tout l'éventail des vues sur le sujet, avec les participants des membres tant permanents qu'élus, car tous les membres doivent être saisis de cette question. Si nous mettions en place un tel organe – et l'International Peace Institute se ferait une joie d'y aider – nous enverrions au monde le message nouveau que le Conseil se préoccupe des plus petites nations, car après tout, n'est-ce pas le but de l'ONU que de protéger les plus modestes ?

Le Conseil de sécurité n'est pas le seul à essayer de trouver une solution au problème des changements climatiques. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont également aux prises avec le même problème. Toutes les institutions créées en 1945 ont besoin de voir leur mandat élargi. Dans le cas présent, la Charte confère un mandat au titre de l'Article 34 et, partant, il s'agit essentiellement de l'appliquer plus largement. Il y a tout de même une bonne nouvelle : des ressources existent pour transformer les systèmes alimentaires. Nous avons juste besoin de leadership et de volonté pour réaffecter les 638 milliards de dollars de subventions qui ne sont pas destinées à des investissements favorables au climat et ne profitent que très peu aux agriculteurs. L'argent est là. Le climat n'est donc pas un défi insurmontable, contrairement à beaucoup d'autres problèmes auxquels le Conseil est confronté. Ce défi peut être relevé grâce à la coopération, à l'innovation et à un engagement en faveur de notre avenir commun.

Le Président (parle en anglais) : Je remercie M^{me} Roesch de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Président de la République coopérative du Guyana.

Les défis posés à la paix et à la sécurité internationales continuent d'évoluer, et notre compréhension et notre approche doivent elles aussi continuer d'évoluer si

nous voulons véritablement relever ces défis. Je me félicite par conséquent des vues exprimées par le Secrétaire général et les intervenants. Le lien entre changements climatiques, sécurité alimentaire et la paix et sécurité est évident. Les changements climatiques et les conflits sont deux des principaux facteurs d'insécurité alimentaire et se chevauchent souvent, créant un cercle vicieux d'instabilité et de besoins. Le constat est que les changements climatiques sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important en tant que facteurs de conflit. Nous savons également que les conflits armés peuvent engendrer de l'insécurité alimentaire et des risques de famine. Qu'il me soit donc permis de m'attarder quelques instants sur ces questions. Nombreux sont ceux qui se demandent s'il s'agit bien d'une crise ou si ces sujets sont même du ressort du Conseil de sécurité. S'agit-il d'une priorité de discussion à ce niveau ? Pour permettre aux personnes qui se posent encore des questions de comprendre s'il s'agit d'une crise ou non, je voudrais rappeler quelques faits actuels.

Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui, on estime que 149 millions d'Africains sont confrontés à une insécurité alimentaire aiguë, soit 12 millions de personnes de plus qu'il y a un an. Cela équivaut à un risque de catégorie 3 ou plus : crise, urgence et catastrophe. Sur l'échelle de 1 à 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, quelque 122 millions de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë se trouvent dans des pays en proie à un conflit, soit 82 % du total, ce qui met en évidence le fait que les conflits sont le principal moteur de l'insécurité alimentaire aiguë en Afrique. Il en va de même pour Haïti, où les conflits internes contribuent largement à l'insécurité alimentaire et climatique qui, en fin de compte, conduit à des problèmes de gouvernance. Selon les prévisions d'Africa Improved Foods, il faut compter 5 milliards de dollars pour éliminer la faim causée par la guerre.

Vient ensuite la question des terres agricoles retirées de la production en raison de la guerre. En Ukraine, le coût global des pertes et préjudices pour les entreprises agricoles est estimé à près de 4 milliards de dollars. Il s'agit le plus souvent de petits et moyens agriculteurs qui n'ont pas de police d'assurance. Je le répète : ils n'ont pas de police d'assurance. Ce sont des millions de familles que nous rabaissons au seuil de pauvreté du fait de la guerre. Nous ne parlons pas de ce problème. Nous ne l'évaluons pas. Nous ne l'intégrons pas dans l'équation. Il est pourtant bien réel. En Colombie, en 2011, la Commission de contrôle des politiques publiques sur les déplacements forcés a déclaré qu'entre 1980 et juillet 2010, 6,6 millions d'hectares de terres avaient été abandonnés ou saisis à cause d'un conflit. Ces chiffres et tous les éléments que je viens d'évoquer sont

accessibles au public. Qu'avons-nous fait à ce sujet ? Nous n'avons pas fait grand-chose, car nous ne voyons pas de corrélation entre ces questions et ne leur accordons pas la priorité en tant que conséquences des guerres et des conflits.

Intéressons-nous à présent à la question des déplacements de population et des migrations forcées provoqués par les guerres. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a recensé au moins 108 millions de personnes déplacées de force, dont 35,3 millions de réfugiés et plus de 62 millions de personnes déplacées en raison d'un conflit ou d'autres facteurs. Parmi ces personnes, 76 % vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Je répète : 76 % d'entre elles vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Penchons-nous sur la question de la déforestation dans les zones de conflit. Au total, et dans toutes les zones de conflit analysées, les pertes forestières ont augmenté de 10 % en 2020. En avons-nous entendu parler à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ? Avons-nous entendu parler de la déforestation due aux guerres et aux conflits, qui a grimpé de 10 % en 2020 ? Cela représente 3,2 millions d'hectares. Si l'on se base sur les pertes de biomasse ligneuse dans les seules zones tropicales, cela représente environ 1,1 mégatonne de dioxyde de carbone. Cela représente près de quatre fois les émissions totales du Royaume-Uni en 2020. Telles sont les conséquences réelles des conflits et des guerres sur la déforestation et le climat. Comment replacer ces paramètres dans l'équation de l'objectif de zéro émission nette ? Font-ils partie de l'équation ? Parce que nous ne constatons pas de diminution des conflits et des guerres.

Passons à une autre question : la dégradation des terres. J'en reviens à l'Ukraine. La guerre a détruit pour 2,1 milliards de dollars de terres agricoles et de cultures d'hiver non récoltées. Tel est le coût : 2,1 milliards de dollars de terres agricoles et de cultures hivernales non récoltées.

Examinons la question de la pollution. Rien qu'en 2019, l'armée des États-Unis a émis 57 millions de tonnes de dioxyde de carbone, la guerre en Iraq ayant généré plus de 141 millions de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone en quatre ans. Je répète : 141 millions de tonnes d'émissions en quatre ans. C'est l'équivalent de 25 millions de voitures en un an. Nous parlons de véhicules électriques mais cette guerre, en quatre ans, a été à l'origine d'émissions équivalentes aux émissions annuelles de 25 millions de voitures.

Le montant total des émissions après 18 mois de guerre en Ukraine est estimé à 150 millions de tonnes de dioxyde de carbone, soit plus que les émissions annuelles de pays très développés comme la Belgique. On estime

qu'au cours des 35 premiers jours du conflit entre Israël et Gaza, des émissions représentant environ 60,3 millions de tonnes d'équivalent carbone ont été rejetées. Certains analystes prévoient que les émissions totales pourraient atteindre le niveau alarmant de 629 millions de tonnes de carbone si le conflit devait se poursuivre pendant un an. Je répète : 629 millions de tonnes de carbone.

Nous ne parlons là que des conflits et des guerres existants. Nous n'avons pas encore évalué les effets de la phase de reconstruction sur l'environnement et l'alimentation. Il s'agit d'un autre calcul à prendre en compte. La plupart du temps, ce sont les pays en développement qui portent le plus lourd fardeau. La question est la suivante : aurons-nous suffisamment de courage pour évaluer ces préjudices et assigner une valeur aux dommages causés par les conflits et les guerres ? Aurons-nous suffisamment de courage ne serait-ce que pour aborder le degré de criminalité que représente le fait de causer ces dommages ?

C'est pourquoi le Guyana estime que cette question relève de la compétence du Conseil de sécurité. Ces questions sont examinées par le Conseil de sécurité, mais les composantes que sont l'alimentation et le climat sont parfois absentes de l'analyse globale des conséquences des guerres et des conflits.

Je n'aborderai pas les traumatismes générationnels ni les mouvements de population. Le Secrétaire général parle souvent de leurs répercussions. Je ne m'étendrai pas sur les dysfonctionnements résultant des coûts sociaux et de leurs effets, car la plupart du temps, ils font retomber les populations dans un mode de vie de subsistance. Lorsqu'elles ont utilisé une zone de la forêt, elles se déplacent vers de nouvelles zones et les défrichent. Ce sont autant de questions qui doivent être prises en compte pour traiter ce problème.

C'est pourquoi nous sommes fermement convaincus qu'il faut adopter une approche très ciblée. Lorsqu'il aborde les questions de conflit et de guerre, le Conseil de sécurité doit tenir compte de leurs conséquences sur la sécurité alimentaire et le climat. Ces questions sont étroitement liées à l'état de droit, à la démocratie et à la gouvernance. Tous ces éléments sont interconnectés. Nous sommes donc convaincus que le Conseil de sécurité doit définir une série de mesures incluant une analyse complète des conséquences. De la même manière que nous adoptons des mesures pour sauvegarder les intérêts humanitaires, nous devons adopter, dans le cadre de nos procédures, des mesures qui traitent des conséquences sur l'alimentation et le climat, au minimum. Nous devons faire preuve de suffisamment de courage. Nous en avons la capacité. Nous avons la volonté politique. Nous devons

à présent intégrer des mesures relatives au climat et à l'alimentation dans l'approche des guerres et des conflits appliquée par le Conseil de sécurité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au Ministre des transports de la République algérienne démocratique et populaire.

M. Cherfa (Algérie) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous transmettre, Monsieur le Président, les salutations fraternelles du Président de la République algérienne, M. Abdelmadjid Tebboune. Je tiens à vous remercier d'avoir organisé la présente séance thématique importante pour débattre des relations complexes et interdépendantes entre le climat, la sécurité alimentaire et les conflits. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général, M. António Guterres, de son exposé détaillé. Je salue également les précieuses contributions de M. Simon Stiell, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de M^{me} Beth Bechdol, Directrice générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et de M^{me} Jimena Leiva Roesch. Je les remercie d'avoir enrichi notre débat.

Il ne fait aucun doute que les changements climatiques multiplient, à des degrés divers, les menaces qui pèsent sur nos États. La hausse des températures, l'évolution des conditions météorologiques et l'élévation du niveau de la mer sont autant de facteurs qui perturbent la production agricole, obligent les populations à se déplacer et accentuent la concurrence pour des ressources vitales telles que l'eau et les terres, alimentant ainsi les conflits et l'instabilité, en particulier dans les zones vulnérables et touchées par un conflit.

Tout cela a des répercussions négatives sur la stabilité et la sécurité des pays du Sud et accentue les écarts de croissance. Dans cette optique, nos pays s'efforcent de trouver des solutions pratiques qui leur permettent de fournir de la nourriture et de lutter contre les changements climatiques afin de répondre à leurs besoins en matière de développement durable et d'empêcher nos populations de sombrer dans la crise.

Ainsi, l'Algérie n'a épargné aucun effort pour créer toutes les conditions nécessaires au développement et à la durabilité de ses systèmes alimentaires nationaux et de son secteur agricole. Cela passe par le développement de secteurs stratégiques, l'intégration des énergies renouvelables dans la production rurale et le développement de ressources génétiques et de cultures résistantes adaptées aux changements climatiques. L'Algérie construit également la ceinture verte,

bien consciente de ses effets positifs sur la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, ainsi que sur la réduction des tempêtes de poussière et de sable. Elle contribue aussi à réduire les émissions de dioxyde de carbone et à s'adapter aux changements climatiques.

Il convient de féliciter le Conseil de sécurité pour le rôle qu'il joue, car sa responsabilité principale est le maintien de la paix et de la sécurité internationales. En convoquant des débats thématiques aussi importants, le Conseil sensibilise le public et tire la sonnette d'alarme sur certaines questions qui constituent une menace pour la sécurité et la stabilité internationales, telles que l'interdépendance entre les phénomènes liés aux changements climatiques, la sécurité alimentaire et les conflits.

En guise de contribution de mon pays à l'important débat d'aujourd'hui, la délégation algérienne souhaite proposer les actions suivantes.

Premièrement, il faut promouvoir les mécanismes de prévention et de règlement des conflits. Il est indispensable de prendre des mesures dynamiques pour prévenir les conflits et de s'attaquer à leurs causes profondes afin de réduire les risques et de promouvoir la stabilité à long terme.

Deuxièmement, nous devons construire des communautés résistantes et investir dans le renforcement de la résilience des sociétés et des systèmes écologiques face aux effets des changements climatiques. Pour ce faire, il convient de favoriser les pratiques agricoles durables et de promouvoir la conservation des eaux, ainsi que d'assurer une gestion rationnelle des ressources naturelles.

Troisièmement, nous devons nous attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire en diagnostiquant et en identifiant les faiblesses et les déséquilibres des systèmes de production et de la chaîne d'approvisionnement, en traitant ces causes de manière collective, notamment par l'intermédiaire d'un développement économique global, en réduisant la pauvreté et les inégalités et en promouvant la bonne gouvernance. Il y a lieu de promouvoir l'accès des produits agricoles des pays du Sud aux marchés internationaux et de lever les obstacles au commerce.

Quatrièmement, nous devons renforcer la coopération internationale en établissant des partenariats multilatéraux pour partager les connaissances et les ressources et appuyer les organisations internationales, telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement agricole et le Programme alimentaire mondial. Il faut également renforcer la coopération en ce qui concerne l'élaboration de stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

Cinquièmement, il convient de mettre en place des mécanismes permettant aux pays en développement en

particulier de bénéficier d'un soutien financier suffisant et adéquat.

Enfin, nous devons promouvoir les possibilités d'innovation, la recherche scientifique et le développement dans les domaines agricoles ayant trait aux systèmes d'alerte rapide aux changements climatiques.

L'Algérie est convaincue que la meilleure solution pour faire face aux changements climatiques, à l'insécurité alimentaire et à l'instabilité dans le monde découle étroitement de notre engagement à faire respecter le droit international et ses dispositions, sans discrimination ni deux poids, deux mesures. La situation tragique que vit la population palestinienne de la bande de Gaza en est un bon exemple. Depuis plus de cinq mois, elle subit des bombardements intenses et la destruction de toutes les installations vitales par la Puissance occupante. Le bilan est de plus de 28 000 martyrs et de deux fois plus de blessés et de déplacés. Les bombardements n'ont épargné aucune vie et ont provoqué une crise alimentaire insoutenable et une détérioration de la situation environnementale dans la région, ce qui prouve le mépris de la Puissance occupante pour les principes moraux les plus élémentaires, ainsi que pour les cadres humanitaires internationaux et les règles internationales contraignantes.

Malgré la gravité de cette situation épouvantable, la communauté internationale reste spectatrice face à ces violations flagrantes, au lieu de mettre un terme à l'agression sioniste et aux graves dommages qu'elle cause à l'humanité, à la nature et à l'environnement. L'un des plus importants organismes humanitaires des Nations Unies fait l'objet d'une campagne de diffamation systématique visant à saper sa crédibilité et à tarir ses sources de financement, qui lui permettent de répondre aux besoins fondamentaux de la population.

Dans ce contexte, l'Algérie appelle la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, compte tenu des larges pouvoirs que lui confère la Charte des Nations Unies en matière de paix et de sécurité internationales, à assumer ses responsabilités, à mettre fin immédiatement aux souffrances du peuple palestinien, à améliorer la situation humanitaire à Gaza et à assurer l'acheminement immédiat, continu et en quantité suffisante de l'aide humanitaire aux populations touchées.

Pour terminer, je voudrais rappeler une fois de plus que les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et les défis liés aux conflits exigent un engagement ferme et une action concertée de la part de la communauté internationale. Pour sa part, en tant que membre responsable de la communauté internationale, l'Algérie est prête à contribuer aux efforts collectifs en vue de garantir la paix, la sécurité et la prospérité pour tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'Administrateur de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis d'Amérique.

M. Regan (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de me trouver parmi les participants aujourd'hui. Je vous remercie, Monsieur le Président Ali, de nous accueillir aujourd'hui et du leadership exemplaire dont vous faites preuve dans la lutte contre l'insécurité climatique et alimentaire dans le cadre de la Communauté des Caraïbes.

Depuis des années, les changements climatiques sont un sujet de discussion sur la scène internationale et leurs effets sont d'une portée considérable, comme nous pouvons le constater de nos propres yeux : de l'augmentation des mauvaises récoltes à l'insécurité hydrique en passant par la multiplication des événements météorologiques extrêmes, les effets des changements climatiques exacerbent l'insécurité alimentaire pour un grand nombre de populations et aggravent l'instabilité pour chacun d'entre nous. Personne n'est épargné.

Les personnes présentes autour de la table et dans la salle représentent toutes les régions du monde. Je suis sûr que tous les membres du Conseil savent que l'année dernière, la Corne de l'Afrique a connu la pire sécheresse de son histoire. Le Programme alimentaire mondial estime que plus de 23 millions de personnes en Éthiopie, au Kenya et en Somalie sont touchées par une grave famine. Nous savons que les inondations en Somalie ont contraint près d'un 500 mille personnes à quitter leur foyer et qu'environ 4,3 millions de personnes sont confrontées à une situation de crise ou à des niveaux de famine plus graves, ce qui exacerbe les problèmes de sécurité auxquels la Somalie est confrontée.

Ce ne sont là que quelques exemples des effets des changements climatiques sur la vie des personnes partout dans le monde. Et aucun pays n'est à l'abri de ces effets, pas même les États-Unis.

En 2022, le nombre de ménages qui ont un niveau très faible de sécurité alimentaire a augmenté aux États-Unis, et environ 36 % des ménages américains dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté fédéral étaient en situation d'insécurité alimentaire. Cela est absolument inacceptable.

Depuis que j'ai pris mes fonctions à la tête de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, j'ai engagé des dizaines de milliards de dollars pour que toutes les personnes, indépendamment de leur couleur de peau, des communautés dans lesquelles elle vivent ou de leurs moyens financiers, aient accès à l'air pur, à l'eau potable et à une vie saine.

Les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire touchent souvent de manière disproportionnée les plus vulnérables d'entre nous. Pour faire face à cette situation, nous avons fixé trois priorités interdépendantes en vue de transformer le système alimentaire.

Grâce au leadership du Président Biden, les États-Unis œuvrent en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour tous, contribuent à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets, et créent des systèmes alimentaires inclusifs et équitables qui répondent aux besoins des communautés les plus vulnérables.

En décembre, à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue aux Émirats arabes unis, j'ai lancé avec fierté une stratégie nationale pour réduire les pertes et gaspillages de nourriture et promouvoir le recyclage de produits organiques.

Les pertes et gaspillages de nourriture représentent 8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'origine anthropique. Lorsqu'on gaspille la nourriture, on gâche également une occasion de nourrir des gens. Lorsqu'on gaspille la nourriture, on gaspille également les ressources utilisées pour la produire, la transformer, la distribuer et la préparer. La réduction des pertes et gaspillages de nourriture revêt une importance capitale pour notre climat, et contribuera à des avantages sociaux et économiques, ce qui permettra de renforcer la stabilité et la sécurité dans le monde entier.

Les États-Unis collaborent avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement afin de détecter les sources de pertes de nourriture dans les zones qui connaissent une urbanisation rapide dans les pays en développement. Dans le même temps, il faut faire en sorte que les plus vulnérables aient accès aux denrées alimentaires. C'est pourquoi les États-Unis sont fiers de financer plus d'un tiers du budget du Programme alimentaire mondial.

L'insécurité alimentaire est présente aux États-Unis, au Guyana, dans les zones rurales et dans les villes, et les effets des changements climatiques sur la réduction de la sécurité alimentaire sont visibles à la fois sur terre et en mer. Avec la hausse des températures et l'acidification des océans, les sources alimentaires essentielles de l'économie bleue sont en danger, tout comme les populations qui en dépendent.

En tant que dirigeants du monde, nous devons promouvoir les conditions qui permettent de renforcer la paix et la sécurité dans le monde. Notre travail, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette salle, consiste à prévenir

et à réduire l'insécurité alimentaire tout en luttant contre les changements climatiques et leurs conséquences. Nous devons continuer à œuvrer de concert pour atteindre nos objectifs, et poursuivre résolument nos efforts.

M^{me} Štiglic (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité, et à vous remercier d'avoir organisé ce débat public sur cette question urgente des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire. Le Conseil joue un rôle crucial pour promouvoir la prévention et la pérennisation de la paix dans un monde marqué par des changements climatiques rapides. Je tiens également à remercier les intervenants d'avoir mis en lumière la complexité des liens qui existent entre les changements climatiques, la sécurité alimentaire et la paix.

Les phénomènes météorologiques extrêmes induits par les changements climatiques, tels que les sécheresses et les inondations, entraînent des pénuries de ressources naturelles et l'insécurité alimentaire. Les communautés déjà fragiles sont généralement les plus durement touchées. La Slovénie constate avec de vives préoccupations que les changements climatiques exposent des millions de personnes dans la Corne de l'Afrique à une insécurité alimentaire aiguë.

Les risques de conflit s'intensifient dans un contexte de pénurie de denrées alimentaires et d'eau. L'écart croissant entre l'offre et la demande d'eau peut conduire à une multiplication des conflits liés aux ressources en eau, aux terres arables et aux denrées alimentaires, comme on peut le voir dans la région du Sahel.

De plus, les conflits armés entraînent souvent la destruction des systèmes alimentaires. En raison de la guerre au Soudan, les récoltes ont été perturbées et en conséquence, les étals des marchés de vivres sont vides. La guerre à Gaza a détruit les infrastructures hydrauliques et l'environnement naturel, aggravant considérablement les souffrances de la population civile, déjà confrontée à de graves pénuries alimentaires. La Slovénie est vivement préoccupée par les incidences de la guerre en Ukraine et ses conséquences à long terme sur les chaînes d'approvisionnement alimentaires mondiales. Il est impératif de respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Enfin, les conflits armés ont des répercussions sur l'environnement humain et naturel bien longtemps après que les armes se sont tuées. La dégradation des sols, la pollution de l'eau, la destruction des habitations et les dangers liés aux mines terrestres et aux munitions non explosées entravent le relèvement et le rétablissement des systèmes alimentaires après la guerre.

Le système des Nations Unies doit utiliser tous les outils à sa disposition, y compris la participation pleine, égale et véritable des femmes, pour faire face aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire. Cela est essentiel pour promouvoir un développement durable et inclusif et pour renforcer la résilience des sociétés touchées.

Des millions de personnes dans le monde subissent les conséquences des changements climatiques, les femmes, les enfants et les personnes âgées étant les plus durement touchés. Au sein des communautés les plus fragiles, ce sont les mères qui mangent en dernier et qui mangent le moins, au quotidien.

L'aide humanitaire d'urgence et la coopération au service du développement en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets doivent être complétées par des efforts en faveur de la paix et de la sécurité. Et le Conseil de sécurité doit jouer son rôle.

Les changements climatiques sont le plus grand défi de notre époque. Ils constituent une menace existentielle directe pour de nombreux États Membres de l'ONU et peuvent être un facteur de conflits. En raison du caractère transfrontière des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire, la communauté internationale doit œuvrer de concert pour y faire face.

En tant que membres du Conseil de sécurité, nous avons une tâche difficile à accomplir : préserver la paix et la sécurité tout en nous penchant sur les questions liées aux effets des changements climatiques qui relèvent de notre mandat. Nous pouvons y parvenir en examinant toutes les situations inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité en prenant en compte la question des changements climatiques. Le mécanisme de sécurité climatique et son réseau de conseillers pour la sécurité climatique peuvent grandement contribuer à la réalisation de cet objectif.

Nous pouvons également exploiter le potentiel des nouvelles technologies et des systèmes d'alerte précoce. L'imagerie satellitaire et l'intelligence artificielle, par exemple, ont révolutionné nos prévisions concernant les menaces climatiques et leurs répercussions sur la sécurité alimentaire et hydrique et sur les mouvements migratoires, ce qui permet de détecter les facteurs potentiels de conflits avant qu'ils n'éclatent. La prévention est l'élément le plus important.

Comme le montre le présent débat, il faut absolument que le Conseil se penche sur les effets néfastes des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur la paix et la sécurité. La Slovénie est prête à participer à tous ces efforts.

M^{me} Baumann (Suisse) : Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, les États Membres ont réalisé ensemble des progrès remarquables. Pendant longtemps, les conflits et l'insécurité alimentaire ont reculé. Nous n'avons malheureusement pas su garder le cap.

Au cours de la dernière décennie, l'insécurité alimentaire aigüe a massivement augmenté. En dépit des objectifs fixés par le Programme 2030, près de 800 millions de personnes sont confrontées à la faim de manière chronique. Les conflits en sont la cause première, comme le montrent le risque de famine à Gaza et l'insécurité alimentaire croissante au Soudan.

Dans d'autres situations inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, les changements climatiques sont un facteur déstabilisant. Pour promouvoir et consolider la paix, il faut mieux saisir les interactions entre ces trois dimensions. Ce débat tombe donc à point nommé. Nous remercions le Guyana de nous avoir réunis autour de ce thème. Nos remerciements s'adressent également au Secrétaire général, au Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, M. Stiell, à la Directrice générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M^{me} Bechdol, et à M^{me} Leiva Roesch, pour leurs exposés.

Leurs interventions ne laissent aucune place au doute : nous avons besoin d'un multilatéralisme renforcé. Si l'objectif qui nous réunit reste le même qu'il y a près de 80 ans, le monde, lui, a changé. Les défis sont de plus en plus connexes. Nous devons donc trouver de nouveaux moyens pour consolider la paix.

Le Nouvel Agenda pour la paix nous indique le fil conducteur à suivre, celui de la prévention. Grâce aux progrès scientifiques, divers systèmes d'alerte rapide ont été développés pour l'insécurité alimentaire, les conflits et les urgences climatiques. Nous devons maintenant nous assurer qu'ils puissent opérer ensemble. En effet, les défis connexes exigent des systèmes en réseau permettant de relier les données. Ainsi seulement pourrons-nous éviter les angles morts en matière de prévention et agir pour assurer la sécurité alimentaire à long terme.

Une meilleure intégration entre les différents acteurs est également nécessaire. Nous saluons la collaboration entre le Conseil de sécurité et l'ensemble du système des Nations Unies, mais également avec les organisations régionales comme l'Union africaine, les organisations régionales économiques, les acteurs locaux et la science. Dans cette logique, la Suisse a récemment organisé des dialogues sur les impacts des changements climatiques et des conflits sur la sécurité alimentaire avec l'ensemble de ces acteurs.

Le Nouvel Agenda pour la paix propose aussi des pistes concrètes pour l'action du Conseil. Pour parvenir à des réponses adaptées aux contextes, le Conseil doit prendre en compte l'impact des changements climatiques sur la paix et la sécurité, par exemple en chargeant les missions onusiennes d'analyser les risques liés aux changements climatiques. La sécurité alimentaire doit aussi faire partie de cette équation. Le Conseil doit également servir de plateforme pour l'alerte rapide et pour mobiliser les efforts de la communauté internationale.

Certes, les conflits, la faim et les changements climatiques interagissent de manière différente dans chaque contexte. Ce constat ressort des discussions au sein du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité, que nous présidons avec le Mozambique. Mais le résultat de cet engrenage est toujours le même : plus d'instabilité et d'insécurité. Nous l'observons au Sahel, au Myanmar ou encore en Haïti.

Pour agir contre la faim causée par les conflits, le Conseil s'est doté d'une base claire en adoptant la résolution 2417 (2018). En tant que points de contact au sein du Conseil, avec le Guyana, nous sommes engagés pour faciliter sa mise en œuvre. Concernant l'impact sécuritaire des changements climatiques, des progrès ont été réalisés au cas par cas dans plusieurs résolutions. Nous soutenons la recherche d'un consensus entre les membres du Conseil pour qu'il puisse se doter d'un cadre stratégique en vue d'une action cohérente et responsable face aux défis climatiques.

Les outils pour renforcer la prévention existent. Encore faut-il la volonté politique de les saisir. C'est notre devoir face au triple fléau des conflits, de la faim et des changements climatiques.

Étant donné – comme l'a mentionné le Président dans sa déclaration – que les populations les plus vulnérables sont touchées de manière disproportionnée, nous devons tout mettre en œuvre pour que le droit international soit respecté. Face aux souffrances causées par la violation de ces normes universelles, nous ne pouvons pas simplement compter sur la résilience des populations.

Je souhaite conclure en rappelant que les défis connexes exigent des réponses intégrées. En faisant de la prévention une priorité politique, le Nouvel Agenda pour la paix peut nous mettre sur la bonne voie. Le Sommet de l'avenir sera l'occasion de l'emprunter ensemble.

M. Hosaka (Japon) (*parle en anglais*) : Le Japon félicite vivement le Président Ali d'avoir pris l'initiative de convoquer cette séance importante. Je tiens à remercier les intervenants de leurs contributions éclairantes.

Les changements climatiques, la sécurité alimentaire et les conflits sont liés par une interconnexion complexe. Dans sa stratégie de sécurité nationale pour 2022, le Japon reconnaît clairement que les changements climatiques sont une question de sécurité qui touche l'existence même de l'humanité. Il souligne la nécessité que la communauté internationale déploie des efforts pour lutter contre les changements climatiques. Il ne s'agit pas seulement de problèmes majeurs pour les petits États insulaires en développement et les autres pays vulnérables et en développement, mais aussi de problèmes qui touchent la paix et la sécurité internationales. Il est donc important que le Conseil s'y attaque.

Le Conseil de sécurité doit s'efforcer, avec la volonté de ne laisser personne de côté, de parvenir à un monde où la dignité de la personne humaine est protégée et renforcée, en luttant contre les dangers émergents tels que les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et énergétique et les maladies infectieuses, entre autres. Il n'est pas suffisant de lutter contre chaque menace séparément. Nous estimons qu'une approche globale, comprenant le renforcement de la résilience de la société, est essentielle pour consolider et pérenniser la paix.

À cet égard, l'année dernière, le Japon a organisé un débat public du Conseil sur la consolidation de la paix (voir S/PV.9250), soulignant la nécessité d'investir dans les personnes pour renforcer la résilience de la société en vue de pérenniser la paix. En outre, le mois dernier le Japon a organisé, en collaboration avec le Guyana et le Mozambique, une réunion selon la formule Arria sur la prévention des conflits. Lors de ces réunions, nous avons reconnu la nécessité de prévenir les conflits et de pérenniser la paix en suivant une approche fondée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, qui englobe nécessairement l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables. Le Japon continuera de travailler énergiquement sur ces questions durant sa prochaine présidence en mars.

Nous devons mettre pleinement à profit les fonctions de l'ONU pour lutter plus efficacement contre les problèmes auxquels la communauté internationale est confrontée. Le Conseil de sécurité pourrait notamment faire un meilleur usage de la Commission de consolidation de la paix. La Commission doit continuer d'élargir la portée de ses activités pour couvrir les questions qui peuvent avoir une incidence sur les conflits, notamment celles liées aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire, et présenter des recommandations au Conseil.

En tant que coordonnateur informel entre le Conseil de sécurité et la Commission cette année, le Japon n'épargnera aucun effort pour renforcer la collaboration entre

ces deux organes, en vue d'œuvrer plus efficacement et durablement au maintien de la paix et de la sécurité.

En mai, nous avons publié la Déclaration d'action de Hiroshima pour une sécurité alimentaire mondiale résiliente, en collaboration avec des pays représentant diverses régions du monde. La Déclaration d'action de Hiroshima fournit des orientations détaillées pour lutter contre la crise de sécurité alimentaire immédiate, ainsi que pour développer une agriculture et des systèmes alimentaires plus durables et résilients à moyen et long terme.

À cet égard, nous soulignons une fois de plus que des approches globales seraient plus efficaces pour endiguer l'accroissement des risques posés par les changements climatiques et rompre les cercles vicieux qui créent d'autres risques. Dans cette optique, le Japon a continué à soutenir tous les efforts visant à réduire les émissions et à accroître la résilience climatique, notamment en aidant les pays en développement à atténuer les effets des changements climatiques et à s'y adapter. Par exemple, nous nous sommes engagés, pour financer l'action climatique, à mobiliser jusqu'à 70 milliards de dollars provenant des secteurs public et privé sur une période de cinq ans jusqu'en 2025, afin d'aider les pays en développement à lutter contre les changements climatiques. Nous espérons que cela contribuera à atténuer leurs effets en empêchant qu'ils ne se répercutent sur l'insécurité alimentaire et en réduisant la fréquence ou l'aggravation des conflits.

Comme je l'ai mentionné, le Japon assumera la présidence du Conseil le mois prochain. Nous continuerons à contribuer activement à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables, sur la base du principe fondamental selon lequel les droits de l'homme et la dignité humaine sont de la plus haute importance.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique félicite vivement la présidence du Guyana d'avoir organisé aujourd'hui un débat public de haut niveau d'une importance cruciale sur les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

J'ai l'honneur de vous transmettre, Monsieur le Président, les salutations chaleureuses du Président Filipe Jacinto Nyusi du Mozambique, en votre qualité de Président de la République coopérative du Guyana et du Conseil de sécurité. Nous nous réjouissons de votre participation à ce débat et du rôle moteur que vous y jouez. Cela témoigne de l'importance que le Guyana attache à la question des changements climatiques, défi mondial pour la paix et la sécurité internationales. Nous rendons hommage à la présidence de votre pays qui a su diriger l'ordre du jour difficile du Conseil de sécurité au cours de

ce mois de février. Nous savons gré également au Secrétaire général de sa déclaration éclairée sur le sujet. Nous remercions M. Simon Stiell, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, M^{me} Beth Bechdol, Directrice générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et l'intervenante de la société civile, M^{me} Jimena Leiva Roesch, pour les importants exposés qu'ils ont présentés au Conseil.

Nous savons tous que les changements climatiques exacerbent l'insécurité alimentaire, entraînant des perturbations sociales et des déplacements de population. En conséquence, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë a augmenté de manière sensible, mettant en lumière le lien qui existe entre climat, conflits et systèmes alimentaires. L'interaction entre ces questions constitue un défi sérieux pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. En fait, il s'agit d'un des problèmes les plus urgents auxquels la communauté mondiale est confrontée aujourd'hui. Au Mozambique, nous constatons les répercussions disproportionnées des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur notre population. Comme le Mozambique, les pays les plus vulnérables d'Afrique et les petits États insulaires ont été gravement menacés par des phénomènes météorologiques et des catastrophes. Nos pays sont confrontés à des défis particulièrement difficiles en matière de sécurité et de développement, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire et l'occurrence cyclique d'événements extrêmes. Les phénomènes naturels qui les frappent exacerbent les tensions et les conflits entre les communautés, et ont des conséquences disproportionnées sur les femmes et les enfants.

Dans ce contexte, le Mozambique s'associe à ces voix et à ces initiatives, comme en témoignent les résolutions 2349 (2017) et 2417 (2018), qui nous demandent de redoubler d'efforts collectifs pour promouvoir une meilleure compréhension des liens entre le climat, la paix et la sécurité. À notre avis, cela est essentiel pour favoriser une compréhension commune de la nécessité d'une meilleure coordination des réponses et des solutions. Nous devons changer le paradigme des perceptions en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales à l'échelle mondiale afin que nos peuples et leurs droits soient respectés et protégés contre les situations provoquées par des conflits.

Lutter efficacement contre les effets des changements climatiques et poursuivre sur la voie de la réduction de l'insécurité alimentaire sont des défis mondiaux cruciaux qui doivent être relevés collectivement, avec un sentiment d'urgence et le sens des responsabilités.

À cet égard, nous saluons la récente décision prise à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, par laquelle le monde a souligné l'importance de s'attaquer sérieusement à ces phénomènes en apportant un soutien financier et technique aux nations les plus vulnérables afin de leur permettre de relever les défis de l'adaptation. C'est pourquoi nous sommes d'avis que la coopération entre les différents organes, organismes et programmes des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité, renforcera notre capacité de faire face aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire afin d'atteindre le noble objectif du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Mozambique souhaite souligner que la prise en compte des risques de sécurité liés au climat nécessite une approche holistique qui doit notamment tenir compte des dimensions environnementales, économiques, sociales et politiques de manière intégrée. Il est de notre responsabilité collective de préserver la paix et la sécurité face aux défis climatiques. En reconnaissant l'interconnexion de ces défis, nous pouvons œuvrer à trouver des solutions durables qui favorisent la résilience, l'équité et la stabilité à l'échelle mondiale. Nous croyons que tous les organes de l'ONU ont le devoir de travailler ensemble pour atteindre cet objectif commun. Pour reprendre les termes du Préambule de la Charte des Nations Unies, c'est ainsi que nous pouvons « recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples ».

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat, et je remercie nos intervenants de leurs exposés, qui ont mis en évidence les liens étroits existant entre le climat, la sécurité et la paix.

Les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité exacerbent les conflits, contribuent à l'insécurité alimentaire mondiale et menacent la paix et la sécurité internationales. Comme l'a dit le Secrétaire exécutif Stiell, moins on agira pour lutter contre les changements climatiques, plus il y aura de conflits inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Les personnes touchées par un conflit ou confrontées à de graves besoins humanitaires sont souvent celles qui ont le moins de ressources pour s'adapter aux crises climatiques et environnementales.

Ces problèmes intrinsèquement liés nécessitent une réponse internationale coordonnée. Je voudrais proposer trois approches à cet égard.

Premièrement, nous devons agir rapidement pour prévenir et régler les crises de sécurité alimentaire. Il s'agit d'un thème clef du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire de l'année dernière, organisé conjointement par le Royaume-Uni, les Émirats arabes unis et la Somalie, au cours duquel le Royaume-Uni a annoncé la création d'un nouveau fonds de résilience et d'adaptation destiné à faciliter l'adaptation aux changements climatiques et à renforcer les approches d'anticipation. Nous devons également nous appuyer sur les réalisations de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et accroître le financement de la lutte contre les changements climatiques dans les États fragiles et touchés par un conflit. Le Royaume-Uni a approuvé la déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique, et s'est engagé à verser 126 millions de dollars pour aider les pays vulnérables à lutter contre les changements climatiques, notamment en soutenant les systèmes d'alerte précoce et le financement des risques de catastrophe.

Deuxièmement, nous devons investir dans l'innovation afin d'accroître la production alimentaire durable et résiliente face aux changements climatiques. Les avantages des progrès scientifiques doivent être accessibles à tous, en particulier aux petits exploitants agricoles, dont la situation difficile a été soulignée par le Président un peu plus tôt. Le Royaume-Uni est à l'origine de progrès scientifiques dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, notamment par l'intermédiaire de l'Organisation du Système CGIAR, qui se spécialise dans la recherche agricole, et de l'initiative Gilbert.

Enfin, nous devons appuyer les acteurs de l'aide humanitaire, du développement, de la consolidation de la paix et de l'action climatique à adopter une approche globale et intégrée de la résilience, du développement, de la sécurité et des changements climatiques. Comme le Président l'a dit, nous devons veiller collectivement à ce que les effets actuels et projetés des changements climatiques soient pleinement intégrés dans les évaluations des risques de conflit. Et nous devons calibrer l'action climatique que nous menons dans les pays fragiles et touchés par un conflit de façon à remédier aux causes de la crise, tout en veillant à ce que le financement de l'action climatique tienne compte de la question des conflits.

Le système des Nations Unies, notamment son équipe de conseillers pour la sécurité climatique, est bien placé pour coordonner les efforts en matière de lutte contre les changements climatiques, de sécurité alimentaire et de paix. Le Conseil peut y contribuer en encourageant une réponse cohérente et intégrée, y compris dans le cadre des mandats du Conseil.

Le nombre de participants au débat d'aujourd'hui souligne l'inquiétude nourrie par les Membres de l'ONU à l'égard de la menace que ces défis intrinsèquement liés font peser sur la paix et la sécurité internationales. Il incombe au Conseil de les relever.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai le grand honneur de transmettre les sentiments les plus élevés et les plus chaleureux du Président Julius Maada Bio et d'adresser mes félicitations au Guyana pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité, ainsi que pour son excellente gestion du Conseil au cours de ce mois. Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat public de haut niveau sur les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Qu'il me soit permis également de vous remercier pour les réflexions que vous avez formulées à titre national. Je me joins aux membres du Conseil pour remercier le Secrétaire général de son important exposé qui donne à réfléchir et de son rôle de premier plan sur cette question. Je remercie en outre M. Simon Stiell, M^{me} Beth Bechdol et M^{me} Jimena Leiva Roesch de leurs exposés très utiles et instructifs.

Les changements climatiques et l'insécurité alimentaire ne doivent pas être examinés uniquement sous les angles environnemental et humanitaire, mais également en tant que menace émergente pour la paix et la sécurité internationales. Je voudrais, dans cette déclaration, mettre en exergue la dimension transrégionale des effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire en Afrique afin de faire clairement ressortir la menace qui pèse sur la paix et la sécurité internationales.

Les éléments de preuve scientifiques sont de plus en plus clairs. Les changements climatiques modifient notre planète à un rythme alarmant, entraînant une hausse des températures, des phénomènes météorologiques extrêmes et des perturbations des écosystèmes. Ces changements ont des conséquences considérables, et l'un des problèmes les plus urgents auxquels nous sommes confrontés est la menace qui pèse sur la sécurité alimentaire. À mesure que les perturbations liées aux changements climatiques s'intensifient, les systèmes agricoles sont de plus en plus susceptibles de s'effondrer, ce qui exacerbera les problèmes existants et créera de nouveaux foyers de conflit. Le lien entre les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et les conflits est évident dans plusieurs régions du monde. Les changements climatiques perturbent les pratiques agricoles traditionnelles, entraînant de mauvaises récoltes, une pénurie d'eau et le déplacement de populations. Face à ces défis, la concurrence pour des ressources qui s'amenuisent aggrave souvent les tensions, augmentant le risque de conflit au sein des pays et entre eux.

De la Corne de l'Afrique au Sahel, on constate les liens qui existent entre, d'une part, les effets négatifs des changements climatiques sur les moyens de subsistance et, d'autre part, l'augmentation des risques de conflit. Le type de conflit le plus courant lié à la hausse de l'insécurité des moyens de subsistance est celui qui oppose les agriculteurs et les éleveurs pour l'accès aux ressources, aux zones de pâturage, aux terres agricoles et à l'eau, comme nous l'a également dit la Directrice générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Au Sahel, les changements climatiques touchent de manière disproportionnée 50 millions de personnes qui dépendent de l'agriculture et de l'élevage, tandis que la détérioration des moyens de subsistance accroît le risque de conflits entre agriculteurs et éleveurs pour des ressources qui vont diminuant dans la région. Alors que les sécheresses et les inondations de plus en plus fréquentes aggravent l'insécurité des moyens de subsistance, les agriculteurs et les éleveurs ont désormais recours à la violence pour protéger leurs ressources existantes ou pour en acquérir de nouvelles. Des facteurs tels que la capacité de gérer des différends, la légitimité des institutions de l'état de droit et la disponibilité des armes légères jouent tous un rôle dans l'ampleur des violences qui découlent de ces phénomènes.

Comme nous l'avons entendu, la faim dans le monde est un problème d'envergure mondiale. Une combinaison de facteurs, comme la famine, les effets des conflits armés, les changements climatiques et les inégalités mondiales, sont devenus les principales causes de l'insécurité alimentaire sur notre planète et ont précipité des millions de personnes au bord de la famine. Ce scénario se caractérise par un nombre sans précédent de personnes déplacées en raison de conflits, d'événements climatiques catastrophiques et de catastrophes naturelles. De nombreuses personnes ne peuvent pas s'alimenter de manière suffisante à cause de la famine ou d'un conflit. On estime qu'environ 70 % des pays touchés par l'insécurité alimentaire sont également des pays fragiles. Selon le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* de 2023, en Afrique de l'Ouest, au Sahel et dans certaines parties de l'Afrique centrale, les niveaux d'insécurité alimentaire aigüe pendant la période de soudure de juin à août 2023 devraient être les plus élevés jamais enregistrés, en raison de l'aggravation des conflits et de l'insécurité, en particulier dans les régions du Sahel central et du bassin du lac Tchad. D'autres situations ont été caractérisées par des chocs économiques accrus, notamment une inflation galopante et la dépréciation de la monnaie.

Compte tenu de ce qui précède, la Sierra Leone est fermement convaincue qu'il faut prendre les mesures suivantes, entre autres, pour faire face aux changements

climatiques et à l'insécurité alimentaire en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales.

Premièrement, il est impératif d'intégrer les questions liées au climat et à la sécurité alimentaire dans la prévention des conflits. Cela peut se faire grâce à des évaluations des risques pour repérer les régions vulnérables aux conflits liés au climat, telles que le Sahel. Il convient également de faciliter le dialogue et la coopération entre les communautés qui sont en concurrence pour des ressources et d'appuyer les efforts de médiation et de règlement des conflits dans les régions touchées par les effets des changements climatiques. Cela implique également de s'attaquer aux griefs sous-jacents qui peuvent être exacerbés par les changements climatiques.

Deuxièmement, nous devons investir dans des mécanismes de règlement des conflits et des initiatives de consolidation de la paix, tout en encourageant la coopération régionale et une action collective en matière de climat et de sécurité alimentaire.

Troisièmement, il est nécessaire d'investir dans des pratiques agricoles résilientes face aux changements climatiques, comme les cultures résistantes à la sécheresse, l'irrigation économe en eau et l'agroforesterie. En outre, les États Membres doivent soutenir la mise en place de systèmes d'alerte rapide pour les phénomènes météorologiques extrêmes. Enfin, il convient d'apporter une assistance aux communautés pour qu'elles puissent quitter les zones sujettes aux catastrophes climatiques. Toutes ces mesures vont dans le sens d'une approche multidimensionnelle et qui mobilise l'ensemble du système.

En Sierra Leone, nous avons compris que des techniques durables et climatiquement rationnelles sont essentielles pour un système alimentaire résilient. À cet égard, dans le cadre du programme Feed Salone, nous promouvons des techniques agricoles qui renforcent la fertilité des sols, améliorent la rétention de l'eau, diversifient la production agricole et encouragent la culture de variétés résistantes aux changements climatiques. L'objectif principal du programme Feed Salone est de stimuler la productivité agricole pour promouvoir une croissance inclusive, améliorer l'accès à des aliments sains et riches en nutriments produits localement et leur disponibilité, réduire notre dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires, réduire la faim, augmenter les recettes d'exportation, créer des emplois et mettre en place un système alimentaire résilient.

Pour terminer, je voudrais souligner que le Conseil de sécurité a un rôle crucial à jouer pour faire face aux menaces interdépendantes des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire et à leurs effets sur la paix

et la sécurité internationales. Par le passé, le Conseil de sécurité a adopté des textes qui reconnaissent l'existence des risques de sécurité liés aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire et qui exhortent les États Membres à agir. Cette démarche doit continuer à refléter l'évolution des circonstances et des situations. Enfin, le Conseil économique et social et les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies compétents peuvent présenter régulièrement au Conseil de sécurité des exposés pour éclairer ses travaux sur les répercussions potentielles des changements climatique et de l'insécurité alimentaire sur la sécurité, en s'appuyant sur leurs compétences spécialisées en matière de développement durable, d'affaires humanitaires et de droits humains.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je vous félicite d'avoir pris l'initiative de ce débat sur le thème « climat, sécurité alimentaire et conflits ». C'est un sujet qu'il est en effet essentiel de traiter dans le cadre du Conseil de sécurité. Je voudrais à mon tour remercier les intervenants pour chacun de leurs exposés, qui ont été extrêmement complémentaires et éclairants.

Nous le savons tous, les changements climatiques aggravent les contextes de fragilité et figurent souvent parmi les causes profondes, parfois immédiates, des conflits armés. Et ces conflits constituent la première cause des crises alimentaires. Ils ont également un coût en termes d'impact sur l'environnement, le dérèglement climatique et la perte de biodiversité. Sur les 20 pays les plus touchés par les conflits dans le monde, 12 font partie des pays les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques, tandis que sur les 10 pays les plus sensibles à ces risques, neuf sont en situation d'insécurité alimentaire. La stabilité, la paix, la sécurité, la sécurité alimentaire et les changements climatiques sont intrinsèquement liés. Personne ne peut ni ne doit plus l'ignorer. C'est pourquoi il est si important que le Conseil traite sérieusement cette chaîne de causes et de conséquences.

Le Conseil le sait. La guerre d'agression russe contre l'Ukraine a gravement exacerbé la crise alimentaire mondiale, et la Russie, en tentant d'empêcher le passage des denrées alimentaires, en pilonnant le système agricole ukrainien, le fait aux dépens des pays qui souffrent le plus de cette crise alimentaire. Le Conseil le sait également, nous sommes toujours loin de l'objectif que nous nous étions fixé en 2009 dans la résolution 63/281 de l'Assemblée générale, qui appelait les Nations Unies à redoubler d'efforts face aux répercussions des changements climatiques sur la paix et la sécurité internationales. Et il est essentiel de mettre pleinement en œuvre la résolution

2417 (2018). L'heure n'est plus aux paroles, mais aux actes, et cela passe par la pleine mobilisation du Conseil. Celui-ci doit être en mesure de mieux évaluer, anticiper et prévenir l'impact des changements climatiques sur la paix et la sécurité internationales, notamment en matière de sécurité alimentaire. Nous devons aussi appeler systématiquement toutes les parties aux conflits au respect du droit international humanitaire, qui interdit d'utiliser la faim comme arme de guerre.

Je souhaite pour ma part formuler trois propositions.

D'abord, le Conseil doit être informé, de manière détaillée, sur l'impact des crises climatiques et des conflits sur la situation alimentaire dans les régions les plus vulnérables. Et nous appelons les Représentants spéciaux du Secrétaire général en particulier à nous transmettre des informations précises lors de leurs exposés et à présenter des recommandations d'actions ciblées pour certaines zones, et en particulier en Afrique, où des initiatives ambitieuses prennent souvent forme, telle que la Grande Muraille Verte, en la matière.

Deuxièmement, le Conseil doit mettre davantage l'accent sur la prévention des risques. Nous devons aussi renforcer les mandats des missions des Nations Unies afin qu'elles puissent venir en appui des pays les plus vulnérables en matière d'évaluation et de gestion des risques et proposer des actions concrètes.

Nous devons continuer enfin à appuyer le travail des Nations Unies sur le terrain. Les conseillers climat, paix et sécurité qui sont déployés auprès de certaines missions des Nations Unies jouent un rôle très utile. Ils accompagnent les pays dans le renforcement de leurs capacités en matière d'évaluation et de gestion des risques, et ils travaillent aussi au renforcement des partenariats avec les acteurs locaux et régionaux. La France est mobilisée en ce sens, notamment au bénéfice du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale. Nous encourageons également les Nations Unies, en lien avec les pays fournisseurs de contingents, à poursuivre la mise en œuvre de stratégies environnementales au sein des opérations de maintien de la paix elles-mêmes.

Nous appelons les États Membres à se joindre à l'effort collectif en adhérant au mécanisme de sécurité climatique, un mécanisme interorganisations dont l'objectif est d'intégrer précisément les changements climatiques de manière transversale dans les différentes activités de l'ONU liées à la paix et à la sécurité, par une approche qui soit centrée sur les besoins sur le terrain et intégrée. La France s'y engage également activement.

Nous devons agir ensemble et sans tarder dans l'ensemble de ces directions, et renforcer nos efforts collectifs afin de mettre en œuvre l'Accord de Paris et de nous montrer à la hauteur du défi climatique. Le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France s'y emploiera en menant une diplomatie climatique ambitieuse pour notre développement, pour la paix et la sécurité et pour notre survie collective.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : C'est un plaisir de vous accueillir ici, Monsieur le Président, alors que vous assurez la présidence du Conseil de sécurité. Nous tenons à remercier le Secrétaire général de son exposé, et nous avons écouté attentivement les autres intervenants.

Aujourd'hui, nous avons l'occasion d'examiner comment il se fait qu'en 2024, dans notre monde, dans certains pays, le triomphe de la technologie de pointe a été proclamé, la concurrence au sujet des indicateurs du produit intérieur brut s'intensifie et des débats sont en cours sur l'intelligence artificielle, alors que dans d'autres pays, des millions de personnes continuent de souffrir d'un problème horrible et très ancien, qui rappelle les pages les plus sombres de l'histoire de l'humanité, à savoir le problème de la faim.

Tout le monde ici sait bien que, pour la Russie, il n'y a pas de lien direct entre les questions climatiques et socioéconomiques et le mandat du Conseil de sécurité, axé au premier chef sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous pensons qu'il est plus judicieux de discuter de ces questions dans des enceintes spécialisées. Nous sommes cependant conscients de l'importance qu'elles revêtent pour les États en développement et les pays du Sud. C'est pourquoi nous sommes prêts aujourd'hui à discuter, du point de vue politique, des véritables causes profondes des problèmes auxquels sont confrontées les populations des pays en développement. Il convient néanmoins de ne pas les examiner de manière générique, mais concrètement, dans le contexte de chaque situation nationale ou régionale spécifique, en tenant compte de tous les aspects et de toutes les causes profondes des conflits.

Nos collègues occidentaux sont volubiles pour parler des changements climatiques, des schémas technologiques, des risques de perturbation des chaînes d'approvisionnement alimentaire, de l'investissement dans le développement et d'autres sujets qui, en plus d'être dans l'air du temps, servent bien la dialectique occidentale. Mais poussons donc le raisonnement : les habitants du Sud vivaient-ils mieux il y a 50 ou 70 ans, lorsque les changements climatiques n'étaient pas à l'ordre du jour ?

Absolument pas. À l'époque, à l'aube de l'ONU, le monde en développement, qui avait été pillé depuis des siècles par l'Occident dit « civilisé », s'affranchissait tout juste des chaînes du colonialisme et espérait ouvrir un nouveau chapitre de son histoire, où l'exploitation de ses ressources souveraines et les diktats politiques des métropoles coloniales n'auraient plus leur place. L'Union soviétique, qui défendait des idéaux de justice sociale et économique, avait alors apporté une contribution notable à ces mouvements de libération nationale, ce dont de nombreux pays du monde se souviennent encore avec gratitude.

Il y a environ 70 ans, les nouveaux États Membres de l'ONU se sont vu promettre le droit d'exercer leur souveraineté, de déterminer leur propre destin et de construire un système politique et économique qui réponde aux intérêts de leurs peuples. Il était du devoir de la communauté internationale, a fortiori des anciennes métropoles coloniales, d'aider ces nouveaux membres de la communauté internationale à voler de leurs propres ailes, et de tout mettre en œuvre pour les indemniser des dommages causés par des siècles d'exploitation coloniale. Ces espoirs se sont-ils concrétisés ? Non, hélas. L'Occident n'a jamais reconnu sa culpabilité historique pour des siècles de colonialisme et, plus simplement, d'oppression de nations entières en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes. Aucune politique systématique et concrète d'indemnisation des dommages infligés à leur développement n'a été mise en œuvre. Les anciennes puissances coloniales ont préféré emprunter une autre voie. Tirant habilement parti de leurs atouts financiers et technologiques, elles ont continué de siphonner les ressources de leurs anciennes colonies et d'imposer, par un chantage et des pressions politiques hypocritement rebaptisés « relations bilatérales spéciales », leur vision des voies de développement.

Le colonialisme a beau appartenir officiellement au passé, toutes ses manifestations les plus hideuses sont en réalité bien vivaces aujourd'hui encore. Citons par exemple l'exploitation des ressources naturelles souveraines par des entreprises transnationales occidentales, la transformation des territoires de pays en développement en champs de bataille géopolitiques, voire, parfois, l'agression militaire directe contre des pays souverains peu coopératifs, dans le but de les priver de leur statut d'État. C'est exactement ce que nous avons vu en Yougoslavie, en Libye, en Afghanistan, en Iraq ou en Syrie. Les prétendues coalitions militaires anglo-saxonnes se comportent en maîtresses des lieux dans les anciens territoires sous mandat, oubliant que nous sommes en 2024 et non plus en 1904, et qu'elles ont affaire à des gouvernements souverains qui ont peut-être leur mot à dire sur les processus régionaux.

Les pratiques néocoloniales sont la véritable cause des problèmes socioéconomiques que rencontrent les pays en développement. Après tout, d'après les estimations de l'ONU, il n'y a techniquement pas de pénurie alimentaire aiguë dans le monde. Le problème tient à une répartition inégale, dans la mesure où l'Occident accumule des stocks excédentaires tandis que les pays en développement sont confrontés à des pénuries. La deuxième raison a trait à ce que les économistes appellent la conjoncture des marchés, autrement dit, lorsqu'il est plus profitable pour les plus gros producteurs agro-industriels de maintenir des prix élevés. Dans ce contexte, l'Occident, qui rend sournoisement la Russie responsable en bloc de la crise alimentaire mondiale, se garde bien de dire que ce sont les plus grandes entreprises occidentales qui profitent le plus de la hausse des prix alimentaires. Le groupe des ABCD, comme on les appelle – les quatre plus grandes entreprises du secteur que sont Archer Daniels Midland, Bunge et Cargill, des États-Unis, et la société néerlandaise Louis Dreyfus – représentent entre 75 et 90 % du chiffre d'affaires mondial des produits agro-industriels. Directement ou via des intermédiaires, leurs filiales en Ukraine détiennent plus de 17 millions des 32 millions d'hectares de terres arables du pays et, profitant du contexte de crise, ont augmenté leurs achats de terres agricoles ukrainiennes à bas prix. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les marchés alimentaires mondiaux ont développé au fil des ans un faisceau systémique de grandes entreprises agricoles et de négociants occidentaux en valeurs mobilières qui déclenchent artificiellement des flambées des cours. Ainsi, les crises alimentaires ont un caractère essentiellement spéculatif.

Alors posons de nouveau la question : comment se fait-il, compte tenu des profits faramineux réalisés par l'industrie agroalimentaire occidentale, que la menace de la faim frappe le plus durement les pays en développement en croissance démographique ? Parce que, à l'époque, les puissances coloniales occidentales ont délibérément configuré ces pays pour maximiser leurs propres profits, au lieu de s'assurer qu'ils étaient en mesure de nourrir leurs populations. La grande majorité des pays, notamment en Afrique, où la sécurité alimentaire connaît actuellement une évolution inquiétante, possèdent suffisamment de terres fertiles pour établir leur propre souveraineté alimentaire. Le Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique l'a souligné à maintes reprises.

Ces cinq dernières années, les donateurs n'ont alimenté le plan d'aide à l'agriculture qu'à hauteur de 4 %, même si nous avons entendu évoquer, et continuerons d'entendre, des contributions très importantes. L'efficacité de ces contributions continue toutefois de susciter des critiques

de plus en plus vives de la part des États bénéficiaires. Les délégations occidentales nous abreuvent de chiffres concernant l'aide humanitaire qu'elles fournissent aux pays en développement. Cela suffit-il à compenser les dégâts causés par la brutalité des politiques coloniales menées pendant des siècles, marquées par le pillage des ressources naturelles et l'exploitation des populations ? Ce n'est pas à nous d'en juger, mais aux États qui en ont souffert.

Je tiens toutefois à souligner que le montant de l'aide fournie aux pays du Sud par les États-Unis et leurs alliés n'est rien à côté de ce que l'Occident, en moins de deux ans, a alloué en armes pour la guerre par procuration qu'il livre à la Russie jusqu'au dernier Ukrainien. D'après les estimations les plus conservatrices, il s'agirait de 200 milliards d'euros. Et ce, alors même que, pour toutes ses opérations prévues en 2023, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires avait demandé aux donateurs de fournir 55 milliards de dollars et que, à ce jour, seuls 22,4 milliards de dollars ont été versés. Peut-on imaginer tout ce qui pourrait être accompli dans le monde, si les États-Unis et leurs alliés consacraient des fonds à l'aide au développement avec autant de facilité qu'ils en ont pour sponsoriser les guerres dans le monde entier ?

Mais nous voulons à présent attirer l'attention sur un autre sujet. Malgré tous leurs slogans pleins de bons sentiments, l'aide des donateurs occidentaux n'est jamais désintéressée, et elle est toujours assujettie à des conditions politiques. Le chantage à l'aide humanitaire exercé sur le peuple syrien, ainsi que les mesures coercitives unilatérales cruelles qui lui sont imposées, ou le fait que les donateurs occidentaux ont suspendu leur financement à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, en arguant de prétextes politiques, alors qu'une catastrophe humanitaire effroyable est en cours à Gaza, en sont autant d'exemples manifestes. Cela étant posé, nous tenons à évoquer une autre menace pour la sécurité alimentaire mondiale : les sanctions unilatérales illégales appliquées par les pays occidentaux, principalement les États-Unis, qui nuisent à la population des États dont les dirigeants mènent des politiques indépendantes et autonomes, lesquelles ne sont donc pas du goût de Washington. Les autorités américaines s'apprêtent à adopter un projet de loi cyniquement baptisé « No Russian Agriculture Act » afin de réduire la prétendue dépendance des pays tiers à l'égard des denrées alimentaires russes. Si elle est approuvée, cette initiative, qui a déjà été adoptée à la Chambre des représentants, restera en vigueur pendant cinq ans. Cela ne fait que confirmer le fait que les États-Unis et leurs satellites n'ont pas l'intention de se départir de leurs méthodes néocolonialistes.

Que mes collègues des pays en développement ne se fassent pas d'illusions. Les habitudes et les méthodes des anciennes puissances coloniales n'ont pas changé ; seul leur « emballage » a changé. Pour chaque dollar prétendument dépensé en aide, elles exigeront des pays en développement qu'ils sacrifient leur souveraineté et leur indépendance politique. De nombreux États africains en ont déjà fait l'amère expérience et ne souhaitent plus tolérer ces approches.

La Russie n'a jamais considéré l'Afrique, l'Asie ou l'Amérique latine comme un espace où faire des profits. Malgré tous les obstacles érigés par les États-Unis et leurs alliés, nous avons aidé, nous aidons encore et nous continuerons d'aider gracieusement les populations dans le besoin dans le monde entier. La Fédération de Russie s'est engagée à fournir une aide, financière ou en nature, par des voies bilatérales et multilatérales, et nous honorons effectivement cet engagement. Rien que par le biais du Programme alimentaire mondial, nous avons fourni, au cours des cinq dernières années, une aide de plus de 300 millions de dollars à 30 États dans diverses régions du monde. Nous avons acquis une expérience considérable dans la fourniture d'une assistance technique aux pays en développement pour la mise en place et le développement de systèmes nationaux de restauration scolaire. Depuis plus de 13 ans, le Programme alimentaire mondial est notre principal partenaire international dans ce domaine. À ce jour, nous avons mis en œuvre une série de projets de ce type pour un montant de plus de 120 millions de dollars en Arménie, au Kirghizistan, au Tadjikistan, au Cambodge, au Laos, à Sri Lanka, au Nicaragua et à Cuba. Depuis 2017, toujours en collaboration avec le Programme alimentaire mondial, nous avons mis en œuvre le projet « Debt for Development » (La dette au service du développement) au Mozambique, avec un budget de 40 millions de dollars. En application d'une décision annoncée par le Président russe au deuxième Sommet Russie-Afrique en 2023, 200 000 tonnes de céréales fournies à titre gracieux ont déjà été livrées gratuitement au Burkina Faso, au Zimbabwe, au Mali, à la Somalie, à la République centrafricaine et à l'Érythrée.

Outre l'aide au développement, la Russie a activement œuvré ces dernières années au renforcement de la souveraineté alimentaire et a considérablement augmenté ses exportations de denrées alimentaires sur les marchés mondiaux. En 2023, cela s'est déjà traduit par une réduction de l'indice mondial des prix des produits alimentaires, calculé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Nous avons contribué, non pas en paroles mais en actes, à atténuer la crise alimentaire. Malgré la pression sans précédent exercée par les sanctions, nous

restons un fournisseur de céréales responsable, offrant à nos partenaires des produits de haute qualité à des prix attractifs.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'être venu à l'ONU pour présider la présente séance de haut niveau. Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général Guterres, le Secrétaire exécutif Stiell et la Directrice générale adjointe Bechdol. J'ai également écouté attentivement la déclaration de M^{me} Roesch.

Les changements climatiques sont une question clef qui est étroitement liée à la survie et au développement de l'humanité. La Chine soutient la communauté internationale dans l'adoption de mesures fortes pour répondre efficacement aux défis posés par les changements climatiques. En ce qui concerne le lien entre les changements climatiques et la sécurité, le Conseil s'est penché sur cette question à de nombreuses reprises ces dernières années, et un certain consensus s'est dégagé. Toutefois, nous devons mieux comprendre l'interaction entre ces deux facteurs. Certains conflits n'ont évidemment pas de lien direct avec les changements climatiques. Chaque situation doit donc être analysée individuellement afin d'en déterminer les causes et les axes d'intervention.

Dans le même temps, nous sommes de plus en plus conscients que des phénomènes climatiques toujours plus extrêmes provoquent des chocs importants dans la production alimentaire mondiale, dont les pays en développement sont les plus durement touchés. Ces conséquences négatives ne doivent pas être négligées. La Chine a toujours souligné qu'il y avait besoin d'une action ciblée pour aider les pays en développement à renforcer leur résilience face aux changements climatiques, à assurer leur sécurité alimentaire et à briser le cercle vicieux des changements climatiques, de la faim et des conflits.

Premièrement, l'aide humanitaire mondiale doit être renforcée. Le droit à l'alimentation est un droit humain fondamental, et il doit donc être respecté et garanti par tous les pays. Actuellement, certains pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine sont confrontés à des crises alimentaires graves et ont urgemment besoin d'une aide internationale. La Chine engage les pays développés à fournir davantage d'aide humanitaire d'urgence sous forme de vivres et de financement aux pays en développement qui en ont besoin. Il convient de souligner que l'aide humanitaire ne doit pas être utilisée comme un moyen de pression, et qu'elle ne doit pas non plus être assortie de conditions politiques. À Gaza, l'accès aux fournitures humanitaires, y compris à la nourriture, qui fait cruellement défaut, se heurte toujours à des obstacles

de plus en plus nombreux. En Afghanistan, des dizaines de millions de personnes souffrent du manque de nourriture et de vêtements alors que l'hiver bat son plein. Cette réalité tragique est inacceptable. Nous demandons aux pays concernés de tenir compte de l'appel à la justice lancé par la communauté internationale et d'agir de manière responsable afin d'éviter de plus grandes catastrophes humanitaires.

Deuxièmement, il convient d'accélérer l'adoption de mesures pour combler le fossé qui sépare le Nord et le Sud en matière de développement. Actuellement, la production alimentaire mondiale est tout à fait suffisante pour nourrir tout le monde, mais près de 800 millions de personnes souffrent de la faim. Cette situation est la manifestation concrète d'un développement mondial déséquilibré et inadéquat qui ne peut être fondamentalement résolu que par un développement commun. La communauté internationale doit tirer pleinement parti du Sommet de l'avenir et d'autres grandes occasions pour s'attaquer sérieusement aux problèmes majeurs auxquels sont confrontés les pays en développement. Les pays développés ne doivent pas se contenter de scander des slogans. Ils doivent respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement et de financement de l'action climatique, et supprimer les subventions agricoles déraisonnables. Nous devons rejeter fermement les sanctions unilatérales et nous opposer aux tentatives néo-impérialistes de découplage et de rupture de la chaîne et aux blocages technologiques. Nous devons créer un environnement international équitable et favorable pour que les pays en développement puissent participer au marché mondial, partager les dividendes des industries émergentes et moderniser leurs agro-industries.

Troisièmement, le système de gouvernance mondiale de l'alimentation et de l'agriculture doit être amélioré. Les dysfonctionnements tenaces, tels que le monopole du pouvoir de fixation des prix par les grands négociants alimentaires internationaux et le degré élevé de financiarisation des produits agricoles, ont créé des turbulences et un déséquilibre sur les marchés alimentaires locaux. La communauté internationale doit éliminer les blocages et les points de rupture dans la chaîne de production et d'approvisionnement alimentaire et construire un système de production et d'approvisionnement alimentaire sûr, stable, fluide, efficace, ouvert, inclusif et mutuellement bénéfique. Il faut renforcer la représentation, la voix et le pouvoir de décision des pays en développement dans la promotion d'une gouvernance internationale de l'alimentation et de l'agriculture plus juste et raisonnée. Les organismes des Nations Unies chargés de l'alimentation

et de l'agriculture et les institutions financières internationales doivent orienter l'analyse de la situation, les recommandations politiques et la coordination de l'aide vers les pays en développement, afin de renforcer la capacité de ces derniers de participer à la structure de gouvernance mondiale en matière d'alimentation et d'agriculture. Il faut aider les pays en développement à bâtir une agriculture moderne et résistante aux changements climatiques et à renforcer leur efficacité agricole et leur capacité à faire face aux catastrophes.

Qu'il s'agisse de l'action climatique ou du maintien de la sécurité alimentaire, la Chine attache une grande importance à cette question et a pris des mesures fermes et dynamiques. Nous possédons 9 % des terres arables de la planète et 6 % de ses ressources en eau douce. La Chine produit un quart des denrées alimentaires mondiales et nourrit un cinquième de la population mondiale. Nous avons adopté une stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2035, qui vise à développer des industries vertes et une agriculture intelligente face aux changements climatiques tout en favorisant la mise en œuvre de notre stratégie de revitalisation rurale et la réalisation de nos objectifs en matière de plafonnement des émissions de carbone et de neutralité carbone.

La Chine a lancé ses initiatives pour le développement mondial et la coopération internationale en matière de sécurité alimentaire en vue d'aider les pays en développement à améliorer leurs capacités dans les domaines de la production et du stockage alimentaires et de réduire les pertes et le gaspillage alimentaires. Dans le classement établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en matière de coopération Sud-Sud, la Chine arrive au premier rang des pays en développement pour ce qui est du montant de l'aide financière fournie et du nombre d'experts déployés et de projets exécutés.

À la fin de l'année dernière, à Doubaï, la Chine a fait partie des plus de 130 pays qui ont signé la déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique. Nous pensons pouvoir dire que la Chine joint le geste à la parole à cet égard. Nous sommes prêts à travailler avec les autres pays pour donner suite aux résultats de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et contribuer davantage à la lutte contre les changements climatiques et au maintien de la sécurité alimentaire mondiale.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : La République de Corée félicite le Guyana pour l'organisation du débat public fort opportun de ce jour, Monsieur le

Président, et se félicite de votre présence ici aujourd'hui pour le présider. Je remercie le Secrétaire général de ses observations et M. Simon Stiell, M^{me} Beth Bechdol et M^{me} Jimena Leiva Roesch de leurs exposés factuels et perspicaces.

La République de Corée se rallie à la déclaration qui sera faite par la représentante de Nauru au nom du Groupe des Amis du climat et de la sécurité. À titre national, les observations de ma délégation porteront sur les trois questions suivantes.

La première question a trait à la manière dont les liens entre les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et la paix et la sécurité se manifestent dans les situations dont le Conseil de sécurité est saisi.

Pour commencer par l'Asie, au Myanmar, le cyclone Mocha s'est abattu sur des zones en proie au conflit et à l'insécurité alimentaire, notamment l'État rakhine, en mai dernier. Ses répercussions catastrophiques sur les moyens de subsistance et les habitations ont été exacerbées par les circonstances dues au conflit qui sévit dans le pays, en particulier les restrictions de l'accès humanitaire. En Afghanistan, les sécheresses qui s'enchaînent amplifient l'insécurité alimentaire et hydrique et contribuent aux déplacements. Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables du fait des Taliban, qui se livrent à des violations des droits humains et entravent l'acheminement de l'aide humanitaire. Des études montrent par ailleurs que les sécheresses prolongées et la faim ont entraîné une hausse de la violence fondée sur le genre dans le pays. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud signale de son côté que l'effet El Niño se traduit par une famine aiguë dans certaines parties du territoire sud-soudanais. En outre, l'évolution des régimes pluviométriques a pour conséquence d'intensifier les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ce ne sont là que quelques exemples, et il est clair que ces dynamiques appellent une attention étroite de la part du Conseil de sécurité.

La deuxième question concerne la façon dont le Conseil de sécurité peut mieux se coordonner avec d'autres mécanismes, tant au sein qu'en dehors de l'ONU.

Les solutions demandent des approches et des partenariats durables. Nous avons besoin de systèmes d'alerte rapide qui incorporent des données climatiques et environnementales et des facteurs socioéconomiques relatifs aux systèmes alimentaires et aux conflits. Nous avons également besoin d'efforts de rétablissement de la paix qui tiennent compte des aspects climatiques, et d'une adaptation qui tienne compte des séquelles des conflits. La Commission de consolidation de la paix recèle un grand potentiel à cet égard. Nous l'encourageons à organiser des réunions par pays et par région sur les changements climatiques, avec la

participation des missions et des organismes des Nations Unies, du mécanisme de sécurité climatique et des banques multilatérales de développement. Cela serait particulièrement pertinent pour les pays et les régions qui font l'objet de discussions à la fois au Conseil et à la Commission, ou pour ceux qui prévoient des transitions vers la paix. Par la mise en commun de leurs analyses respectives et de leurs meilleures pratiques pour aborder les liens entre le climat, l'alimentation et la paix dans tel ou tel contexte, les organismes pourraient rationaliser leurs activités et les rendre complémentaires, tandis que les mécanismes de financement pourraient identifier les besoins en ressources. Les réunions pourraient prendre parfois le forme de réunions conjointes de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil économique et social, dont les conclusions pourraient être portées à la connaissance du Conseil de sécurité en tant que contribution de la Commission.

La troisième question concerne l'appui que les États Membres dans leur ensemble peuvent apporter dans ce contexte. Le renforcement de la résilience locale dans les zones vulnérables est un moyen non seulement efficace mais aussi rentable de prévenir les conflits et de consolider la paix. À ce sujet, je tiens à mentionner l'initiative K-Ricebelt que le Président de la République de Corée, Yoon Suk Yeol, a annoncée l'an dernier au sommet du Groupe des Sept. Ce projet novateur vise actuellement à aider 10 pays d'Afrique subsaharienne à adapter aux réalités locales et améliorer leur capacité de production rizicole en partageant des variétés de riz à haut rendement et des technologies agricoles.

Ma délégation tient aussi à évoquer les menaces existentielles sans équivalent qui pèsent sur les populations des zones côtières de faible altitude et les petits États insulaires. Il est établi que l'élévation du niveau de la mer et ses conséquences, telles que l'érosion des sols, la salinisation et la perte de terres, auront pour effet de détruire des moyens de subsistance agricoles et pourraient même entraîner des déplacements massifs. En participant activement à la coalition pour la lutte contre l'élévation du niveau de la mer et la menace existentielle qu'elle représente et en parrainant fièrement l'initiative « Rising Nations » (des nations s'élèvent) en faveur des pays atolls du Pacifique, la République de Corée continue de concourir aux efforts déployés face à cette urgence.

La République de Corée a annoncé qu'elle ferait une priorité de la question climat, la paix et sécurité durant son mandat au Conseil. Cela s'inscrit dans le droit fil des efforts que nous déployons en vue de renforcer notre partenariat avec le monde du Sud dans sa transition vers les énergies propres et son adaptation aux changements climatiques, notamment en accroissant notre aide

publique au développement vert. Ayant récemment adhéré aux engagements communs relatifs au climat, à la paix et à la sécurité, nous réaffirmons ici notre détermination à promouvoir cette question au Conseil et, surtout, à faire en sorte que notre mobilisation se traduise par des résultats concrets sur le terrain.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Malte remercie le Guyana d'avoir organisé le débat public de ce jour, qui est particulièrement d'actualité, et de mettre l'accent sur le lien entre les changements climatiques et l'insécurité alimentaire. Nous remercions également les intervenants de leurs observations.

Malte fait sienne la déclaration que fera la représentante de Nauru au nom du Groupe des Amis du climat et de la sécurité.

Véritable multiplicateur des menaces existantes, les changements climatiques aggravent les conflits liés aux ressources dans plusieurs parties du monde, exacerbant l'instabilité et sapent la résilience des populations vulnérables. Il est avéré que les habitants des zones touchées par un conflit souffrent ou risquent de souffrir d'insécurité alimentaire et hydrique aiguë ou de famine. Les femmes et les filles représentent actuellement 70 % des personnes qui ont faim dans le monde, et la crise climatique creuse encore les inégalités entre les genres. Soixante-quinze pour cent des enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance vivent dans des pays touchés par un conflit armé. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Comprendre le rapport entre l'agriculture et les systèmes alimentaires et la manière dont il est altéré par les changements climatiques est un enjeu crucial du présent débat. Les effets des changements climatiques mettent en péril les systèmes agroalimentaires et les ressources en eau, ce qui a pour conséquence d'attiser les rivalités autour de ressources naturelles limitées, rivalités qui à leur tour poussent les populations à la mobilité et au déplacement. Associée à un cercle vicieux de hausse des températures, d'inondations, de sécheresses et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, cette réalité devient dévastatrice et se fait sentir de différentes manières dans le monde entier. L'augmentation de la température des océans et l'élévation du niveau de la mer ont des répercussions sur les moyens de subsistance des petits États insulaires en développement des Caraïbes et du Pacifique.

La sécheresse provoquée par le phénomène El Niño dans la Corne de l'Afrique a touchée des millions de personnes et ravagé leurs moyens de subsistance en raison des graves pénuries d'eau et des pâturages desséchés. Le conflit en cours au Soudan a laissé près de 18 millions de personnes dans une situation de faim aiguë, soit 10 millions

de plus que l'année dernière. La situation est encore exacerbée par une production alimentaire compromise. L'insécurité alimentaire au Sahel a triplé, entraînant la crise des déplacements la plus rapide jamais enregistrée.

C'est pourquoi nous avons besoin d'une approche holistique et intégrée au sein du système des Nations Unies, y compris au Conseil de sécurité. Nous rappelons, entre autres initiatives, que le Conseil a reconnu à l'unanimité, par sa résolution 2417 (2018), la nécessité de mettre fin au cercle vicieux du conflit armé et de l'insécurité alimentaire, ainsi qu'aux refus illicites d'accès humanitaire. Nous remercions en outre les travailleurs humanitaires des efforts inlassables qu'ils déploient. Leur action désintéressée mérite tout notre respect et toute notre reconnaissance.

L'engagement de Malte à relever ces défis demeure inébranlable. Étant à l'origine de la déclaration d'engagements communs sur le climat et la paix et la sécurité, Malte renouvelle son appel à ce que les synergies se traduisent par des solutions concrètes, en mettant l'accent sur le renforcement de l'alerte rapide, des mesures d'anticipation et des systèmes agricoles et alimentaires résilients face aux changements climatiques. Nous appuyons les activités menées par les conseillères et conseillers pour le climat, la paix et la sécurité engagés dans certaines opérations de maintien de la paix et missions politiques spéciales des Nations Unies, dont le rôle reste essentiel dans le recensement des effets des changements climatiques sur le terrain.

Nous devons impliquer les acteurs locaux dans toutes nos interventions. Je pense notamment aux défenseuses des droits humains et de l'environnement. Nous préconisons que les financements destinés à la lutte contre les changements climatiques profitent aussi aux organisations de femmes qui mènent des activités d'adaptation et d'atténuation à l'échelon local. Les chefs traditionnels et religieux ont également un rôle important à jouer pour garantir la coopération.

Pour terminer, nous demeurons fermement convaincus que nous devons chercher à remédier immédiatement aux causes profondes de l'insécurité alimentaire. Il s'agit notamment de rompre le cycle des conflits et de lutter contre les changements climatiques. Le Conseil doit assumer ses responsabilités.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de commencer mon intervention en saluant votre présence dans cette salle, qui donne une plus grande visibilité aux travaux de la communauté internationale et du Conseil de sécurité. Je remercie également votre pays d'avoir organisé le présent débat public, qui porte sur un sujet qui préoccupe l'ensemble de la communauté internationale. J'adresse aussi mes remerciements aux intervenants pour leurs précieux exposés.

L'Équateur s'associe à la déclaration qui sera prononcée par le représentant de l'Irlande au nom du Groupe des Amis de l'action contre les conflits et la faim, que nous avons l'honneur de coprésider.

Les conflits réduisent la productivité agricole, détruisent les infrastructures et modifient les marchés agroalimentaires en perturbant la logistique de la chaîne d'approvisionnement. Sachant que plus de 250 millions de personnes souffrent de faim aiguë dans un tiers des États Membres de l'Organisation, dont la majorité sont en situation de conflit ou de violence armée, il est indispensable de se pencher sur cette question.

L'adoption à l'unanimité de la résolution 2417 (2018), en 2018, a donné au Conseil l'un des outils d'alerte rapide et de riposte les plus précieux. Dans les situations de conflit, les effets néfastes des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire exacerbent les migrations et les déplacements forcés. À cet égard, l'aide humanitaire ne peut pas attendre. Le Conseil doit veiller au respect de la résolution 2573 (2021) sur la protection des biens essentiels, dont mon pays s'est porté coauteur en 2021. Nous condamnons toute pratique ayant pour but d'affamer une population, ainsi que l'utilisation de la famine comme tactique de guerre.

Dans notre région, nous pouvons constater les effets désastreux de la détérioration des conditions de sécurité, et ses répercussions sur la crise alimentaire, par exemple en Haïti. C'est pourquoi, en juillet 2023, dans sa résolution 2692 (2023), le Conseil a exhorté toutes les parties, notamment celles qui ont la capacité d'influencer les groupes armés, à agir pour cesser de bloquer l'accès à la nourriture et de dégrader les sources d'alimentation. Les conséquences des conflits sur la sécurité alimentaire sont aujourd'hui aggravées par la crise climatique. Celle-ci agit comme un multiplicateur de menaces, mettant en péril la sécurité des systèmes agroalimentaires, des moyens de subsistance et des ressources en eau.

L'Équateur appuie les initiatives du Secrétaire général, telles que l'initiative « Alertes précoces pour tous » et l'accélération de l'adaptation aux changements climatiques, conçues au profit des pays les plus vulnérables. Nous appuyons en outre les activités menées par le Programme alimentaire mondial.

L'accès au financement est également une priorité. Une action climatique robuste en faveur des pays en développement ne sera possible que si les pays développés débloquent des fonds pour lutter contre les changements climatiques, conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées. Nous devons rendre opérationnel le fonds pour les pertes et les préjudices en le dotant de financements nouveaux, supplémentaires et prévisibles.

De plus, en travaillant avec les outils existants, tels que le Fonds pour la consolidation de la paix et la Commission de consolidation de la paix, les mandats des opérations de maintien de la paix doivent prendre en compte les données relatives aux phénomènes météorologiques susceptibles de compromettre la sécurité alimentaire des populations, ainsi que les données permettant de repérer d'éventuels foyers de violence. Il doit s'agir d'un effort conjoint entre les bureaux de pays et les programmes des Nations Unies, tels que le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, afin que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 objectifs aille de pair avec la consolidation de la paix. Nous ne voyons pas d'autre solution.

Enfin, nous devons prendre conscience du fait que nous vivons dans un monde caractérisé par les conflits et les guerres et que, partant, le respect du droit international humanitaire est essentiel pour prévenir l'effondrement naturel du système et l'insécurité alimentaire dans les situations de conflit. Les parties à un conflit doivent mener les hostilités en respectant les dispositions du droit international humanitaire relatives à la protection de l'environnement naturel, qui est directement lié à la sécurité alimentaire, y compris la pollution ou la perte d'accès aux terres arables et aux ressources en eau.

Dans ce contexte, nous avons pour défi de renouveler le système de sécurité collective en formulant des propositions visant à réduire les menaces, à surmonter les difficultés et à placer la prévention au cœur de notre stratégie.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Abinader Corona, Président de la République dominicaine.

Je lui donne maintenant la parole.

Le Président Abinader Corona (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la tenue du présent débat essentiel et de la précieuse contribution des intervenants d'aujourd'hui.

Au cours de son mandat au Conseil de sécurité, la République dominicaine s'est montrée favorable à un examen approfondi de toutes les menaces pesant sur la paix et la sécurité mondiales, notamment les changements climatiques et l'insécurité alimentaire. En 2020, nous avons été le fer de lance de l'adoption d'une déclaration du Président du Conseil (S/PRST/2020/6) qui a marqué une étape décisive dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, en soulignant l'importance des systèmes d'alerte rapide.

Nous mettons tout en œuvre pour protéger notre production alimentaire des défis climatiques et des crises

qui menacent l'approvisionnement mondial et l'agro-industrie. La politique officielle est entérinée par la loi 589-16, qui a créé le Système national pour la souveraineté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans le même ordre d'idées, et conjointement avec le Président Ali, mon gouvernement a promu une alliance stratégique avec le Guyana qui vise à garantir l'autonomie de nos pays dans des domaines stratégiques pour l'alimentation et l'énergie. Nous sommes conscients que le développement mondial passe par la satisfaction adéquate des besoins alimentaires et nutritionnels, ce qu'aucun pays ne peut faire seul.

C'est pourquoi la tenue de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui aura lieu à Antigua-et-Barbuda en mai prochain, est essentielle pour la République dominicaine. Je saisis donc cette occasion pour remercier mon ami, le Premier Ministre Gaston Browne, d'avoir organisé cette conférence. C'est l'occasion d'exiger des responsables des changements climatiques qu'ils prennent des mesures urgentes pour faire face à la crise et renforcer la sécurité alimentaire dans le monde.

En effet, selon les résultats d'une enquête scientifique publiés récemment dans la revue *Science Advances*, le système de régulation de la température des courants de l'océan Atlantique s'approche d'un point de bascule dévastateur en raison de la fonte plus rapide que prévu des glaciers et des calottes glaciaires de l'Arctique. Cela signifie que le niveau de la mer dans l'Atlantique pourrait augmenter d'un mètre dans certaines régions, inondant de nombreuses villes côtières, comme c'est déjà le cas dans nos îles des Caraïbes.

Les vulnérabilités climatiques et les pénuries alimentaires accentuent le risque de violence, en particulier là où règnent la pauvreté, la faim et les inégalités.

Le recours à la famine comme arme de guerre pour soumettre une population est alarmant et injustifiable. Malheureusement, cette pratique effroyable se répand chaque année dans le monde entier. Le Conseil de sécurité a longuement débattu des mesures fortes à adopter pour lutter contre ce crime qui menace la stabilité mondiale, mais nous devons redoubler d'efforts.

Selon le *Rapport mondial sur les crises alimentaires 2023*, près de 258 millions de personnes dans 58 pays ou territoires ont fait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë en 2022, et un trop grand nombre d'entre elles étaient au bord de la famine.

Au cours des sept dernières années, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté de 146 %. Il sera

donc très difficile d'atteindre l'objectif n° 2 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir créer un monde à l'abri de la faim.

L'un de ces pays est Haïti, avec lequel la République dominicaine partage une île. Selon le Programme alimentaire mondial, près de la moitié de la population de ce pays voisin, soit 5 millions de personnes, souffre aujourd'hui d'insécurité alimentaire aiguë. Cette situation est largement imputable à deux facteurs : d'une part, l'escalade de la violence générée par les bandes criminelles qui contrôlent une grande partie du territoire haïtien et entravent délibérément l'accès de l'aide humanitaire ; et, d'autre part, les effets persistants des phénomènes climatiques que les autorités du pays ne sont pas en mesure de traiter et de prévenir correctement, en raison de la violence terroriste et de l'effondrement des institutions.

Par ses résolutions 2645 (2022), 2653 (2022), 2692 (2023), 2699 (2023) et 2700 (2023), le Conseil de sécurité a approuvé la Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti, un embargo sur les armes et les munitions, et un régime de sanctions contre les acteurs nuisibles du conflit interne. Cependant, les mesures énergiques et urgentes nécessaires pour déployer la Mission ou lui donner la solidité que le régime de sanctions justifie n'ont pas encore été prises. La communauté internationale ne doit pas laisser la catastrophe à laquelle est confronté le peuple haïtien durer un jour de plus.

Il est crucial de prendre des mesures préventives, sensibles et opportunes pour s'attaquer aux conflits. Nous avons besoin d'outils d'information, d'analyse et d'action concertée pour faire face à l'insécurité alimentaire exacerbée par les changements climatiques et les graves conflits internes. La mobilisation active du Secrétaire général, des États Membres, des organismes spécialisés, des organisations non gouvernementales humanitaires et des communautés touchées est essentielle pour progresser sur ce front. J'invite le Conseil de sécurité à redoubler d'efforts pour créer ces outils et mettre en place un système d'alerte précoce permettant d'agir rapidement, avant que les situations ne se transforment en crises plus difficiles à régler.

Je termine mon intervention en réaffirmant l'attachement de la République dominicaine à une sécurité alimentaire stable, à une gestion adéquate des changements climatiques et à une paix durable dans le monde entier.

Le Président (parle en anglais) : Je remercie le Président Abinader Corona de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République hellénique.

M. Gerapetritis (Grèce) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Mission permanente de la République coopérative du Guyana auprès de l'Organisation des Nations Unies de m'avoir invité à participer au débat d'aujourd'hui, ainsi que les intervenants de leurs exposés stimulants.

Dans le monde contemporain, il n'y a pas un seul défi qui ne soit pas interconnecté avec d'autres. La crise climatique menace la sécurité alimentaire et cette interaction menace la stabilité et la cohésion sociale. Et aucun défi ne concerne qu'un pays ou une région. L'effondrement de l'Initiative de la mer Noire en Ukraine menace l'ensemble de la chaîne céréalière, et la fonte rapide des glaces en Antarctique affecte le monde entier. Et ce, alors qu'on estime à plus de 600 millions le nombre de personnes dans le monde qui souffriront de la faim en 2030.

La mer Méditerranée, carrefour de trois continents, illustre bien l'interaction et la propagation de ces phénomènes. La température annuelle de la mer est supérieure de 1,54 °C aux niveaux d'avant 1990 et d'environ 0,5 °C à la moyenne du réchauffement planétaire. L'augmentation de la température a causé de graves dommages à l'environnement. Au cours de l'année écoulée, le bassin de la Méditerranée est devenu l'épicentre de la crise climatique, avec des incendies de forêt de grande ampleur et des inondations catastrophiques. En outre, l'élévation du niveau de la mer met en péril la quantité et la qualité des pêcheries et des stocks halieutiques et, partant, la vie et la santé des populations.

L'atténuation du réchauffement planétaire, la promotion du tourisme durable et de la navigation verte, ainsi que la réduction de la pollution par les microplastiques seront à l'ordre du jour de la neuvième conférence « notre océan », que nous accueillerons à Athènes les 16 et 17 avril. La conférence servira de passerelle entre la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable no 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, qui se tiendra l'année prochaine, et elle aspire à poser des jalons concrets et à prendre des engagements crédibles.

Dans le même ordre d'idées, la Grèce veut être à l'initiative s'agissant du lien entre le climat, la paix et la sécurité, et en fera une priorité de sa candidature pour devenir membre non permanent du Conseil de sécurité sur la période 2025-2026.

Toutefois, aucune conférence ou intervention d'un seul État ne peut donner des résultats remarquables. C'est comme Sisyphe qui fait rouler éternellement jusqu'en haut d'une

colline un rocher qui en redescend chaque fois. La complexité et l'extraterritorialité des défis exigent une réponse collective des gouvernements et des peuples du monde entier, dans une perspective d'avenir. Ce dont nous avons besoin, c'est de changer d'état d'esprit en ce qui concerne la protection de l'environnement et la sécurité alimentaire. Une politique transversale de ce type est illustrée par le projet « Une seule santé » de l'Organisation mondiale de la Santé, une approche intégrée et unifiée visant à équilibrer et à optimiser la santé des personnes, des animaux et de l'environnement de manière globale. Nous avons besoin de ce type de vision novatrice de la solidarité mondiale et de la durabilité intergénérationnelle dans le cadre d'une gouvernance mondiale éthique et fondée sur des règles et d'un partage équitable des charges entre les États.

C'est pourquoi nous appelons à une alliance universelle en faveur de la durabilité, et nous soutenons la proposition de nommer un envoyé spécial ou une envoyée spéciale des Nations Unies pour un avenir durable. Nous le devons aux générations futures que nous avons privées, il faut l'admettre, d'une part importante de leurs dividendes naturels. Après tout, nous ne devons pas oublier que nous ne sommes pas des propriétaires, mais simplement des gardiens sur Terre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Thaïlande.

M. Phuangketkeow (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter le Guyana de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février. Je souhaite également remercier le Secrétaire général António Guterres et tous les intervenants de leurs précieuses observations et recommandations.

Les décennies de progrès en matière de développement n'ont pas permis d'accroître notre sentiment de sécurité. Le rapport spécial 2022 du Programme des Nations Unies pour le développement, intitulé *Nouvelles menaces pour la sécurité humaine à l'ère de l'Anthropocène*, explique ce paradoxe du développement, auquel nous sommes tous et toutes confrontés. De la pandémie à l'insécurité alimentaire en passant par les inégalités, la montée des tensions géopolitiques et les phénomènes météorologiques dévastateurs induits par les changements climatiques, ces défis ont réduit à néant des décennies de progrès en matière de développement. Je souscris aux recommandations formulées dans le rapport selon lesquelles, pour faire face à ces menaces, les décideurs politiques doivent prendre en compte la protection, l'autonomisation et la solidarité en parallèle, afin que la sécurité humaine, les considérations planétaires et le développement humain aillent de pair.

Sans développement durable, sans planète viable et sans droits humains, la paix et la sécurité resteront hors de portée. C'est pourquoi ce débat public, axé sur les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et la paix, arrive à point nommé.

En tant que décideurs politiques, que pouvons-nous faire ? Je voudrais formuler trois observations.

Premièrement, nous devons veiller à ce que nos institutions, nos politiques et nos priorités soient en adéquation avec les besoins et les attentes de la population. La population s'attend à être protégée des conflits violents, des effets néfastes des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire. La population s'attend également à ce que les droits humains fondamentaux, qu'il s'agisse des soins de santé ou de l'éducation, soient garantis pour qu'elle puisse accéder à un meilleur niveau de vie.

Par conséquent, une approche axée sur la personne humaine doit être au cœur de nos efforts, à tous les égards, afin d'assurer le développement humain et la sécurité humaine pour tous les peuples. Si nous voulons pérenniser la paix et la sécurité, le Conseil de sécurité doit intégrer la sécurité humaine dans ses délibérations.

En nous fixant comme objectif la sécurité humaine, l'ONU peut apporter une réponse intégrée plus forte aux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Il est essentiel de renforcer la coordination entre le Conseil de sécurité et les autres entités compétentes des Nations Unies, en particulier le Conseil économique et social.

Deuxièmement, les changements climatiques constituent la crise majeure de notre époque et continueront d'avoir des répercussions sur notre vie dans de nombreux domaines. Les changements climatiques sont un multiplicateur de menaces, ils ne connaissent pas de frontières et font peser une menace urgente et grave sur chacun et chacune d'entre nous, en particulier sur les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Par conséquent, notre approche doit aussi être axée sur la planète. Nous devons œuvrer de concert pour faire face à cette crise dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

La CCNUCC, ainsi que l'Accord de Paris, demeurent la pierre angulaire de la gouvernance climatique mondiale et doivent être respectés. Toutefois, les pays en développement ont besoin d'aide pour renforcer leur capacité de s'adapter et de devenir plus résilients face aux effets néfastes des changements climatiques. La Thaïlande renouvelle l'appel des pays en développement, repris par le Secrétaire général au troisième Sommet du Sud, pour que les pays développés respectent les engagements

financiers pris de fournir 100 milliards de dollars par an et de doubler le montant des fonds destinés à l'adaptation. Il s'agit non seulement d'un investissement dans l'avenir de la planète, mais aussi d'un investissement dans la sécurité humaine et la paix et la stabilité des États et des sociétés.

Troisièmement, les problèmes mondiaux tels que les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et les conflits sont interdépendants. Ils nécessitent une approche systématique et intégrée afin d'envisager des solutions pour les populations et la planète. Les approches axées sur l'être humain et sur la planète sont la voie à suivre pour assurer à l'humanité un avenir durable et pacifique.

Les efforts que nous déployons pour surmonter les défis mondiaux d'aujourd'hui et les nouvelles menaces de demain exigent de la solidarité, un engagement et des partenariats à l'échelle mondiale. Le multilatéralisme et la coopération internationale sont les solutions les plus viables pour relever ces défis. Dans cette optique, nous attendons avec intérêt le Sommet de l'avenir, qui sera une occasion de redynamiser le système multilatéral, au cœur duquel se trouve l'ONU, et de renouveler notre vision de la paix, qui doit être globale et tenir compte du développement durable et des droits humains.

La Thaïlande, candidate au Conseil des droits de l'homme (CDH) pour la période 2025-2027, espère contribuer à l'amélioration de l'efficacité de l'action du CDH, en particulier au profit des personnes sur le terrain, dont beaucoup se trouvent dans des situations de conflit. Nous sommes convaincus que les organes et les mécanismes des Nations Unies doivent œuvrer en complémentarité au vu des défis multiformes auxquels nous sommes confrontés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Norvège.

M^{me} Sandkjær (Norvège) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des huit États nordiques et baltes, à savoir le Danemark, la Finlande, l'Estonie, l'Islande, la Lettonie, la Lituanie, la Suède et mon pays, la Norvège.

Je voudrais tout d'abord remercier la République coopérative du Guyana d'avoir organisé ce débat, qui arrive à point nommé.

Nous partageons l'avis de nombre d'orateurs et oratrices précédents selon lequel la sécurité alimentaire est devenue une question de sécurité mondiale et nationale, exacerbée par les changements climatiques, les conflits et les récessions économiques. Seule une action multilatérale déterminée peut permettre de relever ces défis communs. C'est pourquoi il s'agit d'un sujet extrêmement pertinent à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Les crises interdépendantes que sont les changements climatiques, les conflits et l'insécurité alimentaire se manifestent dans un contexte d'instabilité croissante et de tensions géopolitiques de plus en plus marquées. Les changements climatiques et les conflits sont tous deux, à bien des égards, à l'origine de l'insécurité alimentaire, notamment parce qu'ils détruisent les moyens de subsistance, accentuent la raréfaction des ressources et perturbent les chaînes d'approvisionnement. Nombre de pays et de régions les plus vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques sont également ceux qui sont en proie à des conflits et à l'instabilité et qui sont donc confrontés à des risques accrus d'insécurité alimentaire. Les femmes et les jeunes filles figurent souvent parmi les personnes les plus gravement touchées.

Dans les conflits en cours, la nourriture est utilisée comme une arme. Pour rappel, la résolution 2417 (2018) énonce clairement l'obligation de ne pas attaquer les civils ou les biens de caractère civil nécessaires à la production de denrées alimentaires. L'obligation de faciliter un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave aux personnes qui ont besoin d'assistance doit être toujours respectée.

Le maintien de la paix et de la sécurité est la principale responsabilité du Conseil de sécurité et, de l'avis des États nordiques et baltes, il est clair que la prévention des conflits doit être au cœur de ces efforts. Cela signifie que tous les pays doivent redoubler d'efforts pour lutter contre les changements climatiques et pour prévenir et régler les conflits afin de réduire les risques d'insécurité alimentaire.

Qu'il me soit permis d'insister sur les six mesures préventives les plus importantes pour lutter contre la faim.

La première consiste à prendre des mesures pour prévenir les conflits liés aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire, ce qui peut se faire par l'atténuation et l'adaptation, par le renforcement de l'alerte et de l'action précoces, et par la réduction des risques. Nous devons produire des données et des analyses de pointe. Nous soutenons donc l'appel du Secrétaire général en faveur d'alertes précoces pour tous et d'un accès universel aux systèmes d'information sur le climat.

Deuxièmement, il convient d'intensifier le développement d'une agriculture respectueuse du climat chez les petits producteurs de denrées alimentaires. Les chaînes de valeur et les marchés du secteur alimentaire local doivent être renforcés. Cela se traduira par une sécurité alimentaire accrue dans les zones rurales les plus pauvres, par de nouveaux emplois, par une plus grande stabilité et par une réduction des migrations forcées.

Troisièmement, il faut accroître le financement de l'action climatique pour développer l'agriculture durable.

Quatrièmement, la santé des sols est une condition préalable à la lutte contre la faim et au renforcement de la sécurité nationale et mondiale, et les semences et les engrais doivent parvenir aux petits exploitants agricoles. Nous saluons donc le sommet africain sur les engrais et la santé des sols qui se tiendra à Nairobi en mai.

Cinquièmement, l'autonomisation des femmes est primordiale pour favoriser la sécurité alimentaire. La participation pleine, égale et véritable des femmes à tous les efforts de consolidation de la paix, à l'atténuation des effets des changements climatiques et au renforcement de la résilience est un élément essentiel des efforts globaux en matière de sécurité.

Sixièmement, nous devons mieux intégrer notre aide humanitaire et notre aide au développement à long terme afin d'enrayer les tendances négatives en ce qui concerne la faim et la pauvreté.

Enfin, nous saluons le leadership mondial du Brésil en tant que Président du Groupe des Vingt et l'importante initiative visant à établir une alliance mondiale contre la faim et la pauvreté.

Le Président (*parle en anglais*) : Il reste un certain nombre d'orateurs et d'oratrices inscrits sur la liste pour la présente séance. Étant donné l'heure tardive, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 h 15.